

VOIR DIRE

NUMÉRO 29
MAI-JUIN 1988
L'EXEMPLAIRE : 3.00\$

Un service de l'Association
des Sourds du Montréal
Métropolitain Inc.



10^e Championnat canadien de curling des sourds 13 au 19 mars 1988 — Montréal, Québec



Champions:
◀ Équipe de la Saskatchewan



2^e position:
◀ Québec

Hommes



Championnes:
◀ Équipe du Manitoba

3^e position:
◀ Québec

Femmes



Club hôte
Montréal Association
of the Deaf



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

1600, de Maisonneuve Est, bureau D-260
Montréal, Qc H2L 4P2 • Tél.: (514) 521-4460

SOUS-TITRAGE PLUS INC.

en collaboration avec

RADIO-CANADA

présente

**HOLLYWOOD
EN
MUSIQUE**

en version sous-titrée

les lundis à 19 h 30



BONNES VACANCES



VOIR DIRE

VOIR DIRE est publiée 6 fois par an par l'Association des Sourds du Montréal Métropolitain, Inc.

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc,
directeur et rédacteur-en-chef
Yvon Mantha,
assistant directeur et concepteur graphique
Mireille Caissy,
rédactrice adjointe
Lysette Lamontagne,
directrice administrative
Jacques Gariépy,
trésorier et responsable des abonnements
Robert Forgues,
secrétaire à la rédaction
Pierre LaFrance
chef de l'équipe des photographes

COLLABORATEURS:

Pierre-Noël Léger,
Jean-Guy Beaulieu,
François Lamarre,
Richard Charron,
Jacques Vadeboncoeur,
Luc Michaud.

COMPOSITION:

Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:

Impritech Enr.

Abonnement

1 an (6 numéros): 15 \$
1 numéro: 3 \$ (L'exemplaire)

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

10 055 Papineau
Montréal, Qc. H2B 1Z9
Tél.: (514) 727-8473

SOMMAIRE

Éditorial	4
La parole est aux lecteurs	5
L'Institut des Sourds de Charlesbourg donne le coup d'envoi au mois de l'Ouïe	6
Conférence du docteur Pierre Ferron	7
Nouvelles du 3 ^e Âge-Sourd	8 et 9
Assemblée générale annuelle du C.Q.D.A.	9
Avant-première du spectacle de Gilles Vigneault au profit de la Fondation de L'I.R.D.	10
Le projet de dictionnaire gestuel canadien: c'est reparti!	11
La journée conjointe d'information AAPA-CQDA: Pour une revitalisation de la culture sourde	12 et 13
Info-Échanges	
Les étudiants de l'Université Gallaudet remportent une éclatante victoire après une semaine de manifestations. De notre correspondant à Washington, Serge Gariépy	14 et 15
Grande soirée des sportifs	16 et 17
Des services d'interprétation pour les sourds de l'Estrie	18
Portes Ouvertes	19
Mon voyage en Afrique	20
Connaissez-vous Carrosserie Raphaël Desantis	21
Un sourd de la région de Joliette célèbre ses 101 ans	22
Décès, naissances, etc	23
La Villa Notre-Dame de Fatima, 1948-1988: 40 ans au service de l'enfant sourd	23
Soirée du bon vieux temps au profit de l'A.G.S.Q. et l'A.B.S.Q.	24
Un service sur mesure pour faciliter l'accueil de la personne handicapée	25
L.A.H.G.S.M.: une ligue en pleine expansion	26 et 27
10 ^e Championnat canadien de curling des sourds	28 et 29
10 th Annual Canadian Deaf Curling Championships	30 et 31

Page couverture:

Nous voyons ici les gagnants du 10^e Championnat canadien de curling des sourds, qui s'est tenu à Montréal en mars dernier. Comme on peut le constater, les Québécois et Québécoises ont fait très bonne figure. C'était la première fois que toutes les 10 provinces étaient représentées chez les hommes.

ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, Inc.

Organisme de promotion et de défense des droits des personnes sourdes



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: Lysette Lamontagne
Vice-président: Ronald Théorêt
Secrétaire: Julie Roy
Trésorier: Jacques Gariépy

Directeurs: Yvon Mantha
Paul Groulx
Conseiller spécial: Arthur LeBlanc
Carte de membre: 5,00\$ par année.



Sur les pas de nos cousins américains

Au mois de mars dernier, un événement a soulevé beaucoup d'intérêt et de curiosité aux États-Unis. Ici, nous n'en avons eu que quelques échos. Voici ce dont il s'agit.

À l'Université Gallaudet, de Washington, un institut d'enseignement supérieur réservé aux sourds qui existe depuis 124 ans, les étudiants se sont mobilisés pour protester contre la nomination d'une entendante au poste de présidente de l'université. Cette personne, qui n'était pas sourde, ne connaissait pas le langage gestuel, ni grand chose à la surdité et à la culture sourde. Pour les étudiants, cela devenait inacceptable. Bien qu'il n'y ait jamais eu de présidents sourds à l'Université Gallaudet, on croyait qu'il était plus que temps que soit reconnue la possibilité qu'une personne sourde accède à ce poste. De partout aux États-Unis, les étudiants sourds se sont ralliés à cette cause et ont manifesté leur mécontentement face au choix qui s'annonçait contraire à leurs attentes, tant et si bien que c'en est bien vite devenu une affaire nationale. Ils ont finalement eu gain de cause, et un homme devenu-sourd titulaire d'un doctorat a été nommé président de l'Université, en remplacement de la dame. Il s'agit du Dr. I. King Jordan, détenteur d'un doctorat en psychologie et possédant parfaitement le langage gestuel américain. Bien qu'il doive maintenant faire la preuve de sa compétence comme administrateur, sa nomination demeure une victoire sans précédent pour les sourds des États-Unis et du monde entier.

Avec cet événement, on pourrait dire qu'un vent de progrès, de respect et d'opportunités souffle maintenant sur l'Amérique du Nord pour les personnes sourdes. Mais un examen plus attentif et plus approfondi de la situation m'a amenée aux réflexions suivantes.

D'abord, même si l'Université Gallaudet dispense à ses étudiants sourds une éducation de niveau universitaire depuis plus de 100 ans, elle n'en garde pas moins un certain côté paternaliste. En effet, même si les étudiants sourds y sont présents en grand nombre, il n'y a qu'un tiers de son personnel enseignant et cadre qui soit des personnes sourdes. Et ils n'ont jamais été majoritaires sur les 21 membres composant le conseil d'administration de l'Université, ce qui peut paraître comme un peu bizarre dans ce temple de la culture sourde.

Ensuite au Québec, nous n'en sommes pas encore là. Comme le dit le proverbe, "Il ne faut pas mettre la charue avant le boeufs." Ici donc, nous avons encore bien du chemin à faire pour qu'un véritable changement des mentalités s'effectue, tant chez les sourds que dans la société en général. Nous les sourds, devons apprendre cette fierté chère à nos cousins américains. Pas face à notre déficience auditive, mais face à une langue et à une culture qui sont propres aux sourds. Ce n'est qu'en acquérant cette fierté d'être sourds que nous cesserons de nous imaginer que nous ne pouvons pas égaler les entendants.

Malheureusement, ce sentiment défaitiste est très bien ancré chez les sourds du Québec. Combien de fois, en effet, ai-je vu des jeunes sourds (pas des personnes âgées,

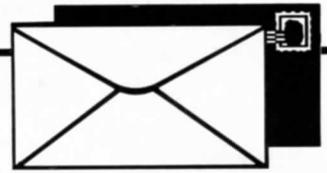
des jeunes!) s'exprimer ainsi: "Plus tard, je vais être sur le bien-être social, alors à quoi bon étudier?" ou encore ainsi: "Je suis ignorant, je ne peux pas apprendre." C'est vraiment dommage qu'on en soit encore là. Et je suis très consciente du fait que si les jeunes s'expriment ainsi, c'est qu'on leur a souvent répété qu'ils n'étaient pas assez intelligents pour comprendre et pour apprendre, et qu'ils ne feraient rien de bon. Cela venant de leurs parents, de leurs éducateurs et de leurs professeurs, donc des entendants, c'est très difficile de leur faire reprendre confiance en eux-mêmes ensuite. C'est donc aux sourds plus âgés à leur fournir des modèles de "sourds qui réussissent". Cela est essentiel si nous voulons renverser la vapeur.

Moi, ce qui m'agace beaucoup, c'est cette image "d'infirmités vivant de la charité publique" projetée par ces sourds qui vendent des cartes où on peut lire "Je suis sourd, donnez-moi ce que vous pouvez". Cela donne une image tellement négative. Et les entendants qui ne connaissent des sourds que ces "quêteux" vont croire en effet que les personnes sourdes ne sont pas assez intelligentes pour étudier et travailler. Et je trouve particulièrement honteux que certains sourds instruits encouragent cette pratique. Car il est possible de nos jours d'instaurer des programmes de création d'emplois ou de travaux communautaires pour aider les gens en chômage ou assistés sociaux à s'en sortir. Alors pourquoi ne pas profiter de ces possibilités pour permettre à ces personnes de se rendre utiles et de devenir productives?

Aujourd'hui, les services s'améliorent, autant au niveau éducatif que social. Tout n'est pas encore parfait bien sûr, et il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre la pleine reconnaissance de nos droits, mais nous avons quand même plus de possibilités qu'autrefois de nous réaliser nous-mêmes et de devenir des citoyens productifs. Il est donc important que les sourds eux-mêmes se donnent des moyens et des outils qui leur permettront de faire face à la vie et de se tenir debout. C'est pourquoi il est urgent de développer l'éducation populaire parmi les sourds et de leur faire réaliser toutes les possibilités qui s'offrent à eux. Nous ne pouvons pas et ne devons pas attendre que les entendants le fassent pour nous.

Déjà, quelques amorces de ce changement apparaissent, comme les journées d'information organisées par les associations. Mais il faut aussi que ce désir de grandir et de devenir autonomes se développe chez les sourds. Il nous faut croire en nos capacités, et oser transmettre ce message aux autres. Il est certain que nous devons et devons encore longtemps accepter une certaine collaboration de la part des entendants. Nous aurons toujours besoin d'eux. Mais il faut qu'ils apprennent à ne plus jouer aux parents, à ne plus essayer de nous convaincre qu'ils savent ce qui serait le meilleur pour nous. Parce que nous avons le droit de tenter nos propres expériences, de commettre nos propres erreurs, et d'en apprendre les leçons. C'est ainsi, et seulement ainsi, que nous grandirons, tous ensemble.

La parole est aux lecteurs



Association Régionale de Loisirs
pour personnes handicapées
Richelieu-Yamaska

Saint-Hyacinthe, le 19 avril 1988.

Voir Dire
a/s "La Parole est aux lecteurs"
10 055 Papineau
Montréal, Qc H2B 1Z9

Objet: Commentaires suite à l'article paru dans la chronique
de Richard Charron (mars-avril 1988).

**"Le handicap visuel est reconnu socialement, le handicap
auditif, au contraire, demeure largement ignoré."**

Tel est le propos de M. Richard Charron dans son commen-
taire du Voir-Dire mars-avril '88 ayant pour titre: Les sourds ont-
ils droit à une réduction du prix d'admission au cinéma? Per-
sonnellement, je trouve que pour une personne handicapée de
ne pas payer au cinéma n'indique en rien une reconnaissance
sociale, au contraire, cela démontre une mauvaise perception
de la personne handicapée (peu importe sa déficience) en lui
accordant **ce privilège**.

Les revendications pour l'augmentation d'émissions sous-
titrées, entreprises par "Sous-titrage plus inc." me semblent
appuyées sur des principes légitimes d'accès à l'information,
aux loisirs et à la culture. De plus, que l'ensemble des interve-
nants du milieu des personnes sourdes demande aux produc-
teurs cinématographiques de sous-titrer leurs films, encore une
fois la normalisation et l'accès aux services de l'ensemble de
la population deviendraient notre cheval de bataille. Mais quelle
raison invoqueriez-vous pour la gratuité ou le demi-tarif au
cinéma?

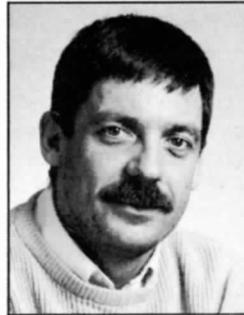
Pour moi, la seule raison valable serait l'incapacité de payer
mais elle ne s'applique pas aux personnes handicapées, car
il est passé le temps de **handicapé = pas d'argent**. À ce titre,
vous pourriez demander que les personnes recevant de l'aide
sociale (B.E.S) aient une réduction et vous auriez raison. Donc,
par le fait même, les personnes sourdes bénéficiaires de l'aide
sociale auraient des droits et non des privilèges.

De cette façon, notre bataille pour l'intégration serait plus facile
et notre discours que l'on tient depuis plusieurs années serait
vrai.

"Les personnes handicapées sont des citoyens à part
entière." "Avec les mêmes droits que tout le monde, sans pri-
vilège."

NOTE à la direction de Voir-Dire

Étant abonné à Voir-Dire depuis 3 ans, je profite de l'occa-
sion pour vous démontrer ma satisfaction à vous lire et que votre
journal m'a aidé à mieux comprendre et connaître les person-
nes sourdes.



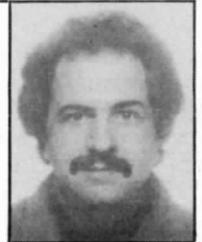
Jean LEMONDE,

Directeur régional de
l'Association Régionale de Loisirs
pour personnes handicapées
Richelieu-Yamaska.

16 675 Desrochers,
St-Hyacinthe, Qc J2T 3K3
Tél.: 773-9802.



prop.:
Raphaël Desantis



CARROSSERIE R.D. enr.

CENTRE AUTO ASTRO inc.

SPÉCIALITÉS:
DÉBOSSELAGE - PEINTURE
ESTIMATION GRATUITE

271-4833
(ATS)

304 est rue St-Zotique
(coin Henri-Julien)
Montréal, Qué. H2S 1L6

VOIR DIRE ?

Connaissez-vous la revue

oui - non - un peu...

La revue "Voir Dire" contient les dernières nouvel-
les de tout ce qui se passe dans le domaine de la sur-
dité, tant au niveau local, régional que provincial.

Des informations du milieu: éducation, loisir, vie des
associations, actualité politique, et même des messa-
ges personnels.

Quel prix?

Seulement 15,00\$ pour un (1) an, soit 6 numéros,
publiés à tous les 2 mois. En plus, vous la recevez **chez
vous**, par la poste.

Quoi de mieux ? !!!

Alors n'hésitez plus, abonnez-vous dès maintenant !

abonnement

Veillez m'abonner à la revue "Voir Dire" pour un an.

Je joins un chèque ou un mandat-poste de **15,00\$** fait à l'ordre de:
revue "Voir Dire".

(Pour tout paiement, un reçu sera automatiquement envoyé.)

Je préfère que vous me facturiez: ()

Nom: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____ Prov.: _____

Code postal: _____

Envoyez le tout à:

Revue VOIR DIRE
10 055 Papineau
Montréal, Qc. H2B 1Z9

Tél.: (514) 727-8473 (ATS)



L'Institut des Sourds de Charlesbourg donne le coup d'envoi au mois de l'Ouïe



Par Jean-Guy BEAULIEU
Directeur-général du C.Q.D.A.

L'Institut des Sourds de Charlesbourg, en collaboration avec le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA), a organisé tout au long du mois de mai différentes activités pour souligner le mois de l'Ouïe. Sous le thème "Communiquer au-delà de la parole", ces activités spéciales visaient à sensibiliser concrètement l'ensemble de la population aux problèmes de la déficience auditive.

Le mois de l'Ouïe a permis également de rendre publics et officiels les actes du Sommet québécois sur la déficience auditive tenu les 31 janvier, 1er et 2 février 1986. Ainsi, lors de la conférence de presse tenue le 5 mai 1988 pour souligner le lancement du mois de l'Ouïe, monsieur Léon Bossé, secrétaire du C.Q.D.A., a profité de l'occasion pour remettre à monsieur Robert Dutil, ministre délégué à la famille, à la santé et aux services sociaux, le document-synthèse du premier Sommet québécois sur la déficience auditive.

Également présent à cette rencontre de presse, monsieur Jean-Luc Tremblay, directeur général par intérim à l'Institut des Sourds de Charlesbourg, a fait part du virage que l'I.S.C. a décidé de prendre et du dynamisme qui anime les professionnels du centre: "Tenant compte des recommandations faites lors du Sommet et suite à une vaste consultation auprès de notre clientèle et de nos partenaires, l'I.S.C. vient de compléter sa planification stratégique et de définir ses nouvelles orientations."

Concrètement, l'I.S.C. développera des approches peu ou pas utilisées telles la mise sur pied d'un réseau de familles d'accueil de réadaptation spécialisées en déficience auditive. Ce réseau sera supporté par des moyens appropriés et servira d'agent multiplicateur d'interventions dans le processus de réadaptation et d'intégration sociale. L'Institut entend également développer le champ des aides auditives, l'approche oraliste et un service d'interprétariat.

Dans cet esprit, monsieur Tremblay a annoncé que, de concert avec monsieur Pierre Lachance, directeur de la Caisse



populaire de l'Auvergne à Charlesbourg, le service de formation-recherche de l'I.S.C. a élaboré et structuré un cours de formation qui permettra aux employés de cette caisse de dispenser des services bancaires en langage gestuel à la communauté sourde.

Rappelons que l'Institut des Sourds de Charlesbourg est un centre d'accueil de réadaptation en déficience auditive desservant tout l'Est du Québec et qu'il est le seul centre d'accueil canadien s'occupant de la réadaptation des implantés cochléaires.



M. Robert Dutil, ministre délégué de la Santé et des Services sociaux, s'adresse à l'auditoire.



M. Jean-Luc Tremblay, directeur général par intérim de l'Institut des Sourds de Charlesbourg, présente l'énoncé de la Nouvelle politique de l'Institut. Photographie : Jean-Guy BEAULIEU



M. Léon Bossé, porte-parole du Centre québécois de la déficience auditive, s'apprête à remettre au Ministre Dutil, le document-synthèse des recommandations du Sommet sur la déficience auditive.



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

10 055 avenue Papineau, Montréal, Qc H2B 1Z9 - Tél.: 381-2844 (ATS) 381-4028 (VOIX)

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est un organisme de promotion établi depuis 10 ans. Il cherche à améliorer la qualité de vie des déficients auditifs par une meilleure communication entre tous les intervenants dans le domaine de la surdité.

Tous les organismes oeuvrant en déficience auditive sont invités à se joindre au CQDA.

Jean-Guy Beaulieu,
directeur général

Conférence du docteur Pierre Ferron

Par Jean-Guy BEAULIEU
Directeur-général du C.Q.D.A.

Jeudi, le 10 mars 1988, les employés et les bénéficiaires de l'Institut Raymond-Dewar ainsi que les représentants des organismes de promotion en déficience auditive étaient invités à assister à une conférence de vulgarisation sur la technologie des implants cochléaires.

Plus de cent cinquante (150) personnes ont répondu à l'invitation et pénétré quelque peu le "mystère" de l'oreille électronique qui peut faire réentendre les voix et les bruits environnants.

Le docteur Pierre Ferron, médecin O.R.L. et deux membres de son équipe: les audiologistes Michel Desgagnés et François Bergeron, de Québec, ont accepté de venir présenter leur approche de cette technologie.

L'implant cochléaire multiélectrode est un nouveau produit de la technologie moderne, à l'usage des malentendants. Il est conçu pour venir en aide à ceux qui n'obtiennent aucun résultat satisfaisant avec les prothèses conventionnelles afin d'améliorer leur niveau de perception auditive et leur permettre de communiquer plus facilement.

Cette implantation est destinée aux personnes qui ont une déficience auditive profonde des deux oreilles, qui ne peuvent avoir recours aux prothèses auditives conventionnelles; ces personnes doivent avoir déjà entendu. Elles ne doivent pas avoir d'autres problèmes médicaux graves. Enfin, elles doivent pouvoir compter sur l'appui de leur entourage et surtout elles doivent manifester une forte volonté d'entendre ce qui se passe autour d'elles.

L'implant cochléaire stimule électriquement les fibres nerveuses encore présentes dans l'oreille interne pour provoquer une sensation auditive.

L'appareil se compose de quatre pièces:

a) Le microphone-émetteur directionnel (se porte sur un serre-tête, des montures de lunettes ou un crochet auriculaire) qui capte les sons; l'émetteur transmet les signaux codés au récepteur.

b) le processus vocal (compact, s'accroche à la ceinture, se place dans un sac en bandoulière ou dans la poche) sélectionne et codifie les sons les plus utiles à la compréhension du langage.

c) le récepteur-stimulateur (implanté dans la partie osseuse derrière l'oreille au moyen d'une intervention chirurgicale) décode les signaux électriques et les envoie aux électrodes.

d) le dispositif mutiélectrode (implanté dans l'oreille interne au moyen d'une intervention chirurgicale): un dispositif spécial constitué de vingt-deux électrodes de contact qui transmettent les signaux aux fibres nerveuses présentes dans l'oreille.

Photographe : Pierre LAFRANCE



Le Docteur Pierre Ferron échange avec l'auditoire. De gauche à droite: M. Michel Desgagnés, audiologiste de l'Hôtel-Dieu de Québec; le Dr Ferron; M. François Bergeron, audiologiste à l'Institut des Sourds de Charlesbourg.



Le Docteur Pierre Ferron, chef du département d'oto-rhinolaryngologie de l'Hôtel-Dieu de Québec, écoute les questions des participants.

Les résultats d'une implantation cochléaire peuvent varier d'une personne à une autre et il est important de savoir que les sons entendus ne seront pas les mêmes que ceux perçus de façon naturelle. De plus, il peut s'avérer difficile d'entendre au milieu d'une foule ou dans un environnement sonore complexe tel que l'audition de la musique. Enfin, bien que le microphone soit capable de capter des sons produits à une distance raisonnable, il n'est pas conçu pour capter des sons éloignés.

L'implantation cochléaire comporte les risques habituels associés à toute chirurgie sous anesthésie générale. Il peut troubler ou endommager le nerf facial, provoquer une rigidité ou un engourdissement autour de l'oreille, altérer le sens de l'équilibre ou celui du goût, ou accroître les acouphènes.

Une période de questions, après la conférence, a permis aux participants de préciser certains points comme les dangers possibles d'une telle intervention, les personnes les plus susceptibles d'être aidées par cet implant, la période de rééducation, etc.

Bref, une soirée intéressante au plus haut point et pour laquelle nous sommes reconnaissants au Docteur Ferron et à son équipe, ainsi qu'à l'Institut Raymond-Dewar.

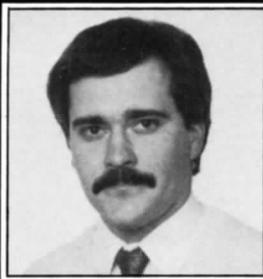
* Sources: "L'implant cochléaire multiélectrode de Nucleus" Hôtel-Dieu de Québec.



Une partie de l'auditoire, lors de la conférence du Docteur Pierre Ferron, à l'Institut Raymond-Dewar.



Mme Lysette Lamontagne, présidente de l'ASMM et trésorière du Centre québécois de la déficience auditive (CQDA), attend la réponse à sa question.



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Par: **François LAMARRE**



DÉJÀ 10 ANS, FÊTONS ENSEMBLE!

Ce thème qui fut suggéré par une résidente du Manoir Cartierville décrit fort bien et en peu de mots l'esprit que veulent donner aux fêtes du 10^e anniversaire les organisateurs de ces festivités. Pour ce faire, ils élaborent une programmation de dix activités s'échelonnant du 1^{er} mai au 30 octobre 1988 et ce, à l'intention des résidents, usagers, familles, bénévoles, employés et amis du Manoir Cartierville. Tout au cours des prochains mois, je profiterai de cette chronique pour vous présenter le déroulement de chacune des activités.

Ainsi, lors de la fin de semaine du 1^{er} mai dernier, le Manoir Cartierville en entier fut décoré aux couleurs de son 10^e anniversaire soit le bleu et blanc et ce, grâce à l'important apport des bénévoles. Cependant, le lancement officiel des activités du 10^e anniversaire survint le mardi 3 mai dernier. En effet, c'est le 3 mai 1978 que les 86 premiers résidents du Manoir Cartierville arrivèrent en ambulances et en autobus en provenance de l'ancienne institution des sourdes-muettes de Montréal de la rue St-Denis.

Le comité des fêtes du 10^e anniversaire décida donc de reconstituer cette journée mémorable en conviant les résidents

et employés encore au Manoir Cartierville à revivre cette journée. C'est ainsi que le 3 mai dernier les deux mini-bus adaptés aux chaises roulantes du Manoir Cartierville et de son centre de jour Roland-Major ainsi que les deux autobus transportèrent du Manoir Cartierville à la chapelle de l'ancienne institution des sourdes-muettes de Montréal les 56 résidents et 32 employés encore au centre d'accueil et qui vécurent cette journée du 3 mai 1978.

L'abbé Leboeuf assisté de l'abbé Hébert célébrèrent une messe pour cette fête spéciale. Par la suite, tous furent conviés à un banquet préparé par le service alimentaire du Manoir Cartierville. Après une levée de verre de vin de circonstance, chaque résident et chaque employé ayant vécu l'ensemble des 10 ans reçurent une épinglette où apparaissent le sigle au Manoir Cartierville et la mention suivante: "10 ans ensemble".

Après le repas, ce fut le retour où à l'arrivée au Manoir Cartierville chacun fut reçu par une fleur remise par la même personne que le jour du 3 mai 1978, soit monsieur Luc Perras, païmaître. Ce fut évidemment une très belle journée et autant les résidents que les employés s'en montrèrent très heureux.

Les prochaines activités prévues feront l'objet d'un article dans le prochain numéro de "VOIR DIRE".



A pied ou en chaise roulante...peu importe, 10 ans cela se fête ensemble.

Photographe : Jean-Marc LACHAMBRE



L'abbé Leboeuf (à gauche) de la pastorale des sourds, madame Bouvier anciennement du service social des handicapés auditifs et l'abbé Hébert (à droite) premier aumonier au Manoir Cartierville.



La chapelle de l'ancienne institution des sourdes-muettes de Montréal fut le lieu où de nombreux souvenirs d'enfance revinrent en mémoire pour plusieurs des ex-pensionnés(es).



Tous les résidents et employés au Manoir Cartierville depuis le 3 mai 1978 reçurent une épinglette distinctive. Ici madame Eveline Daigne, sourde-aveugle.



Madame Germaine Berger, résidente sourde-aveugle et madame Géraldine Tremblay, employée sourde, arborant fièrement leurs épinglettes.



Résidents, employés et organisateurs de l'événement se montrèrent heureux du succès de cette première activité.



Yvon L'Espérance, France Bournival, Gertrude Gagnon et Benoit Morin apportèrent leur aide à la distribution du buffet.

ERRATUM

Au sujet du voyage-pèlerinage des sourds en Terre-Sainte, à Rome et à Mejdugorje, et pour toutes vos communications avec le SERVICE DE PASTORALE pour personnes sourdes de Montréal, veuillez noter que les numéros de téléphone à composer sont les suivants:

845-7367 (ATS) et 845-5443 (VOIX et ATS)

Veuillez noter aussi que le numéro **849-6109 (VOIX et ATS)** est maintenant le numéro de téléphone du bureau de LA VILLA NOTRE-DAME DE FATIMA (bureau de M. Benoît Lorrain).

Merci de votre attention et de votre collaboration.

— LA RÉDACTION

Assemblée générale annuelle du C.Q.D.A.

Par **Jean-Guy BEAULIEU**
Directeur-général du C.Q.D.A.

L'assemblée générale annuelle du Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) a eu lieu samedi, le 14 mai 1988, au 10 055 rue Papineau.

Les élections du Conseil d'administration ont donné le résultat suivant:

Président: **M. Léon Bossé**
Association des Devenus Sourds du Québec

Vice-présidente: **Mme Mireille Caissy**
Association des Adultes avec problèmes auditifs de Montréal

Secrétaire: **Mme Lysette Lamontagne**
Société fraternelle nationale des Sourds

Trésorière: **Mme Manon Desharnais**
Association des Sourds de Québec

Administrateur: **M. Pierre-Noël Léger**
Ateliers des Sourds

Les autres membres du Conseil d'administration sont:

M. Arthur LeBlanc
Association des Sourds du Montréal Métropolitain

M. J.-François Arsenault
Amicale régionale des Sourds du Saguenay-Lac-St-Jean

M. Bertrand Dion
Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs

Mme Manon Noël
Centre d'Accueil Manoir Cartierville
Centre de jour Roland-Major

M. Gabriel Collard
Institut Raymond-Dewar

Mme Arlette Prud'homme
Centre des Services sociaux du Montréal Métropolitain (Handicapés auditifs)

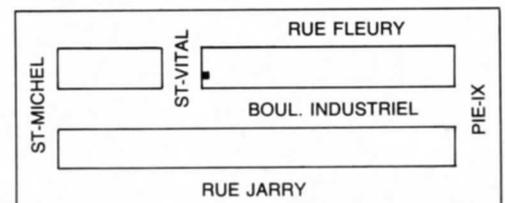


A.S. Telecom inc.
9915, St-Vital, Montréal-Nord
(Québec) H1H 4S5

Distributeurs d'équipements spécialisés pour malentendants et service de réparation

- ULTRATEC
- P.C.I. SENTRY
- DÉCODEUR CAPTION II
- SENNHEISER
- SILENT CALL

Tél.: (514) 326-5423 (voix) / (514) 326-5429 (ATME)





Avant-première du spectacle de Gilles Vigneault au profit de la Fondation de l'Institut Raymond-Dewar

Par **Monique GAUTHIER**
Agente d'information

La FONDATION DE L'INSTITUT RAYMOND-DEWAR présentera, le 7 septembre prochain, sa première activité bénéfique d'envergure. Il s'agira de la présentation de l'AVANT-PREMIÈRE du tout nouveau spectacle de GILLES VIGNEAULT. Pour cette occasion, le président d'honneur de la soirée sera M. Raymond Lévesque.

Ainsi, après huit ans d'absence de la scène québécoise, Gilles Vigneault présentera au Théâtre du Nouveau Monde (TNM) son spectacle intitulé: "LE TEMPS DE DIRE". Spectacle à mi-chemin entre le théâtre et la chanson, Vigneault nous y racontera la vie à Natashquan. Avec lui, sur scène, 33 personnages. Deux

heures de rêve avec Vigneault le conteur, le comédien et, bien sûr, Vigneault le poète et le chanteur.

Après la présentation du spectacle, un cocktail se déroulera au Foyer de l'Hôtel Le Méridien. Les personnes présentes pourront y rencontrer MM. Gilles Vigneault et Raymond Lévesque.

Le prix du billet est de **50,00\$**; la somme de **25,00\$** sera versée aux oeuvres de la FONDATION DE L'INSTITUT RAYMOND-DEWAR.

Billets en vente:

Institut Raymond-Dewar

3600, rue Berri (local 424), Montréal, Qc H2L 4G9

ou, contacter Mme Maryse Sénécal

(514) 284-2581, poste 242

MAI, MOIS MONDIAL DE L'OUÏE

"LA COMMUNICATION GARDE LE COEUR JEUNE"

Sensible au phénomène sans cesse croissant des problèmes de communication chez les personnes vieillissantes, l'Institut Raymond-Dewar a choisi, cette année, comme thème de sa campagne: **Les personnes âgées.**

À l'heure actuelle, on estime que, chez les plus de 65 ans, une personne sur trois connaît des troubles d'audition. La raison la plus courante en est la détérioration de l'oreille interne, associée au vieillissement.

Afin d'éveiller la population à cette problématique, nous avons préparé un dépliant se voulant une source de renseignements des plus pertinents. Ce dernier décrit les divers problèmes d'audition et de communication vécus par nos aînés ainsi que les solutions existantes pour y remédier.

Pour se procurer des exemplaires de ce document, il suffit de communiquer avec le Centre de documentation de l'I.R.D.

CAMPAGNE ORGANISÉE PAR:



L'INSTITUT RAYMOND-DEWAR DE MONTRÉAL
CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE AUDITIVE

CPOAQ

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES ORTHOPHONISTES ET
AUDIOLIGISTES DU QUÉBEC

LA COMMUNICATION



GARDE

LE

JEUNE



*iens nous
air...*

Informations:

La Villa
Notre-Dame
de Fatima



750 rue Roy, est,
Montréal, Qc. H2L 1E2
(514) 849-6109

- Camp de vacances pour handicapés auditifs
- Hébergement et pension de qualité
- Encadrement professionnel
- Activités diversifiées
- Proximité de Montréal (Vaudreuil)

Accrédité par

L'Association des
Camps du
Québec





Le projet de dictionnaire gestuel canadien: c'est reparti!



Par H  l  ne H  BERT

Depuis le d  but de l'ann  e 1988, un comit   de personnes sourdes connaissant bien la LSQ se r  unit r  guli  rement, une fois par mois, pour analyser et identifier des signes correspondant    une liste de mots fran  ais qu  b  cois pr  par  e par une terminologie de l'Universit   de Montr  al.

Pourtant, bien que ce projet avance rondement depuis janvier, nous progressons lentement, car ce n'est m  me pas cette ann  e que le projet a d  but  ! En effet, ce projet avait   t   propos   en 1979 par le CCCDA. Il s'agissait    l'  poque de cr  er un dictionnaire canadien bilingue, afin d'assurer la conservation des signes canadiens et d'  viter d'  tre envahis par les signes am  ricains. Ce projet   tait appuy   par diff  rentes associations nationales, et   tait financ   par le gouvernement f  d  ral et la compagnie p  troli  re Shell. Divers comit  s avaient   t   form  s    travers le Canada afin de rassembler les signes existants et d'en inclure autant que possible les variantes r  gionales.

Mais les fonds allou  s au projet n'ont   t   rendus disponibles qu'en 1983, et avec le d  part pr  matur   de notre regrett   Raymond Dewar, qui   tait repr  sentant du comit   francophone dirig   par Mesdames Micheline Caron et Julie-  laine Roy, la participation qu  b  coise au projet s'  tait consid  rablement affaiblie, due aussi    un manque de b  n  voles autant que de



Voici les membres actuels du comit   du dictionnaire canadien bilingue. De gauche    droite: Mmes Monique Boudreault, Manon Desharnais, H  l  ne H  bert, H  l  ne Guay et Julie-  laine Roy, ainsi que M. G  rard Courchesne. N'appara  t pas sur la photo: M. Sylvain Laverdure.

leadership. Nous avons donc accumul   beaucoup de retard, alors que les anglophones, n'ayant pas connu ces probl  mes, en sont d  j      la phase finale du projet.

Les choses ont chang   lorsque des administrateurs de la SCQS se sont interrog  s sur l'  volution du projet. Nous avons alors repris contact avec le comit   national, qui ne nous avait pas abandonn  s, et Julie-  laine Roy m'a charg  e de la coordination du projet pour le Qu  bec francophone. Et voil  . Nous nous sommes remis au travail, et nous comptons bien le terminer d'ici 1989 . . .

Au cours de notre travail, nous essayons de respecter les particularit  s r  gionales, afin d'offrir aux utilisateurs du dictionnaire une information compl  te sur notre patrimoine linguistique qu  b  cois. C'est ainsi que notre comit   est form   de personnes de Montr  al, de Qu  bec, de la Beauce, et bient  t de nouveaux membres viendront s'ajouter, de Sherbrooke, du Saguenay-Lac St-Jean, de l'Outaouais . . . C'est pourquoi nous invitons toutes les personnes int  ress  es    se joindre    nous, et tout sp  cialement celles habitant en r  gions   loign  es,    communiquer avec nous par l'entremise de la revue Voir Dire. Nous serons heureux de pouvoir compter sur votre collaboration.



Photographie : Jean-Marc LACHAMBRE

Voici quelques images du comit  , en plein travail.



- cabines d'esth  tique
- art et technique de la coiffure
- esth  ticienne dipl  m  e
- coiffure personnalis  e

tour jean-talon



ATS 273-1108

Voix 273-8622



1302 STE-CATHERINE EST
MONTR  AL, P.Q.
H2L 2H5



ATS 521-5141
Voix 523-3109

plaza granby

375-1554



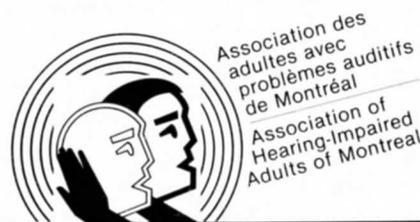
La journée conjointe d'information AAPA-CQDA:

Pour une revitalisation de la culture sourde

Par Robert FORGUES
Collaboration spéciale

C'est par un après-midi frisquet et pluvieux de la fin d'avril (le 24 pour être précis), qu'environ 80 personnes sourdes et quelques amis entendants se sont réunis au local du Centre des loisirs des sourds de Montréal afin d'assister à quelques conférences portant sur l'état actuel de la culture sourde au Québec et sur ses perspectives d'avenir. L'événement était organisé conjointement par le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) et l'Association des adultes avec problèmes auditifs de Montréal (AAPA), et avait pour but de faire le point sur la situation actuelle et d'informer le public sourd sur les projets en cours touchant l'interprétation, le langage gestuel et l'éducation des enfants sourds. Messieurs Arthur LeBlanc, président du CQDA, Jean Davia, directeur général de l'AAPA, Jules Desrosiers et Serge Brière, chercheurs en psycholinguistique de la LSQ à l'Université McGill, ainsi que Mme Martine Deslongchamps, professeure de français à la Polyvalente Lucien-Pagé, se sont partagés la tribune pour nous sensibiliser à des aspects importants de la "surditude" qui sont souvent ignorés par la plupart des sourds.

Dans son allocution de bienvenue, M. Davia nous a rappelé que le langage gestuel (la LSQ) est à la base de l'autonomie sociale et de l'épanouissement humain des personnes sourdes (on pourrait en dire autant de la lecture labiale pour les sourds oralistes). Il a aussi précisé que si nous voulons assurer une meilleure promotion de nos droits et une meilleure défense de nos intérêts, si nous voulons être mieux reconnus et plus respectés socialement et professionnellement comme individus et comme groupe culturel, nous devons nous unir, nous solidariser et nous impliquer activement, car ne faire que se plaindre sans agir ne produit aucun résultat.



Le CQDA

M. Arthur LeBlanc est venu ensuite nous entretenir du rôle et de la structure interne du Centre québécois de la déficience auditive, que bon nombre de personnes sourdes connaissent encore mal. Il est important, en effet que les sourds de partout au Québec sachent à qui s'adresser pour faire avancer des dossiers de niveau provincial. M. LeBlanc nous a expliqué que le CQDA est un "organisme d'organismes", c'est-à-dire qu'il regroupe exclusivement des organismes de niveau local, régional ou provincial de personnes sourdes ou devenues sourdes, d'intervenants en déficience auditive et de parents d'enfants sourds qui trouvent en son sein un forum de discussion et une base commune par laquelle ils peuvent exercer des pressions auprès des autorités publiques et para-publiques pour faire avancer des dossiers touchant la qualité de vie des sourds de tout le Québec. À ce titre, le CQDA s'occupe exclusivement de promotion, et c'est pourquoi il n'offre aucun service direct à la population. Ceci le rend peut-être moins visible pour les personnes sourdes, mais il n'exerce pas moins un rôle très important. C'est ainsi, par exemple, que le CQDA fut l'un des principaux organisateurs du **Sommet québécois en déficience auditive** de janvier-février 1986, et qu'il s'est activement impliqué dans le processus qui a conduit à la mise sur pied du Service relais Bell. Au sujet du Sommet, M. LeBlanc a d'ailleurs précisé que cet événement aura permis de rassembler les problèmes vécus par les personnes sourdes de tous les âges et de toutes les régions du Québec, et que les multiples recommandations qui en ont résulté sont une base de référence sur laquelle nous pourrions nous appuyer pour préparer nos progrès futurs.



M. Jean Davia, directeur-général de l'AAPA, s'adresse ici à l'assistance.

Et il a conclu son exposé en insistant sur le fait qu'il est essentiel pour tous les organismes impliqués en déficience auditive de pouvoir compter sur la présence, le poids et l'appui d'un porte-parole provincial tel que le CQDA, afin que nos efforts de progrès social aient de meilleures chances de succès.

L'AAPA

Puis ce fut au tour de M. Jean Davia de prendre la parole, en sa qualité de directeur général de l'AAPA. Il nous donna d'abord un bref aperçu historique de cet organisme régional, fondé il y a dix ans par un groupe de personnes sourdes anglophones auquel Centraide avait consenti une petite subvention de moins de deux mille dollars. Aujourd'hui, l'AAPA est surtout composée de membres francophones (près de 300), et le montant des subventions qu'elle reçoit annuellement a beaucoup augmenté.

M. Davia a déclaré qu'un des principaux objectifs de l'AAPA est d'obtenir de l'Office de la langue française que la LSQ devienne la langue officielle des personnes sourdes, afin qu'il soit plus facile ensuite d'obtenir que l'enseignement dispensé aux étudiants et élèves sourds le soit en LSQ, leur langue maternelle (ou leur langue la plus naturelle, compte tenu de leur handicap auditif), et que le français soit considéré dans leur cas comme une langue seconde. (Pour plus de précisions, voir plus loin l'exposé de Mme Deslongchamps).

M. Davia a également déploré le fait qu'à cause de l'intégration scolaire et de la dispersion des jeunes sourds qu'elle occasionne, il leur est difficile d'accéder à l'information sur les services qui leur sont disponibles, et qu'il leur est difficile d'obtenir des emplois correspondant à leur formation, à cause de leur isolement et du peu de sensibilisation qui existe dans le monde du travail. Pour corriger cette situation, il préconise le retour à une éducation centralisée, où le sentiment



M. Arthur LeBlanc, président du Centre québécois de la déficience auditive, répond ici à une question d'un participant.

(suite)



Mme Mireille Caissy, vice-présidente intérimaire du CQDA, apporte quelques précisions aux propos tenus par Jean Davia.



Voici une partie de l'assistance. Au centre, on reconnaît M. Jacques Boudreault, de Québec et, à sa gauche, en arrière, M. Jacques Gariépy, président de l'AAPA. Photographie : Jean-Marc LACHAMBRE

d'appartenance à un groupe culturel bien précis est renforcé, ce qui crée des liens de solidarité et facilite la prestation de services spécifiques. Un bel exemple de cela existe au Cégep du Vieux-Montréal, qui regroupe la majorité des étudiants sourds du niveau collégial de la région de Montréal, afin de faciliter la prestation des services d'interprétation et de prise de notes.

Un autre projet important de l'AAPA est de préparer un document qui présentera au gouvernement provincial une suggestion d'amendement à la Loi sur la CSST, amendement visant à modifier les barèmes d'indemnisation pour dommages corporels, afin que les travailleurs sourds soient plus équitablement indemnisés en cas de perte d'une main ou d'un oeil, vu l'importance de ces organes chez les sourds, qui s'en servent surtout comme **moyens de communication**, les mains remplaçant la langue et les cordes vocales, et les yeux remplaçant les oreilles. On comprend alors qu'un sourd amputé des deux mains se trouve doublement handicapé, car il ne peut plus s'exprimer ni travailler, et qu'un sourd qui devient aveugle éprouve énormément de difficulté à s'adapter à son nouvel handicap et à socialiser avec les autres, sans parler de l'impossibilité de retourner au travail. C'est pourquoi les indemnisations accordées aux travailleurs sourds dans ces cas devraient être plus importantes que celles consenties aux travailleurs entendants.

Finalement, au sujet du leadership dans la communauté sourde, M. Davia nous a réitéré son appel pour que personne n'ait peur de s'impliquer, car il est nécessaire d'assurer une relève parmi les jeunes, afin que la communauté sourde poursuive ses efforts vers une qualité de vie toujours meilleure.

(Suite au prochain numéro)

Ateliers des Sourds
85, rue de Castelnau ouest
Montréal, QC H2R 2W3
(514) 279-4571 (Voix et ATME)

Lithographie
Photocomposition
Reliure

**Pour toute information
gouvernementale**

■ provinciale ■ fédérale

APPELEZ

COMMUNICATION-QUÉBEC

À MONTRÉAL
873-4626

LES AUTRES RÉGIONS DU QUÉBEC:
1-800-361-9596

Nos préposés aux renseignements répondront à toutes vos questions sur les services et les programmes des gouvernements du Québec et du Canada. De plus, ils pourront vous aider dans vos démarches auprès des divers ministères et organismes gouvernementaux.

Québec ☐☐ ☐☐ Canada

Association du Québec pour Enfants avec Problèmes Auditifs

3700 Berri, Suite 486
Montréal, Qué. H2L 4G9
514-842-8706

Nous publions la revue ENTENDRE

**AUDIOLOGISTES NORMANDIN, LIMOGES
& ASSOCIÉS**

MEMBRES DE LA CORPORATION
PROFESSIONNELLE DES ORTHOPHONISTES ET
AUDIOLOGISTES DU QUÉBEC

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DE PLUS DE 10 ANS

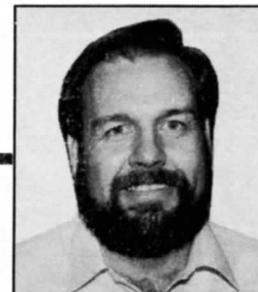
Dr Nicole Normandin, Ph.D Lucie Limoges, M.O.A.

7803 St-Denis, Montréal, Qc. H2R 2E9 (514) 279-1782 - TTY / ATME

**SERVICES POUR PERSONNES AVEC PROBLÈMES
AUDITIFS** surdité, bourdonnements d'oreilles,
troubles d'apprentissage...

SERVICE DE:

- Consultation
- Expertise diagnostique
- Prévention
- Intervention individuelle et de groupe (counselling...)
- Recherche-conseil
- Service à domicile
- Suivi et référence



Les étudiants de l'Université Gallaudet remportent une éclatante victoire après une semaine de manifestations

Quand le président de l'Université Gallaudet, le Dr. Lee, a remis sa démission, en décembre dernier, le monde des sourds espérait que le septième président de cette prestigieuse université pour les sourds serait, enfin, un sourd. Entre temps, trois comités de sélection furent formés, représentant les différents groupes qu'on retrouve sur le campus de l'Université. C'est ainsi qu'il y avait un groupe formé de représentants des professeurs de l'Université, de l'école secondaire modèle pour les sourds ("Model Secondary School for the Deaf") et de l'école élémentaire de démonstration Kendall ("Kendall Demonstration Elementary School"). Un autre groupe était formé des représentants des anciens étudiants de l'université (l'"Alumni"), et le troisième groupe était composé des représentants des étudiants actuels (du "Student Body Government"). Le but de ces comités était d'établir des critères de sélection et de faire le choix du septième président de l'Université parmi les 67 candidats en lice, dont 6 personnes sourdes. Ces comités s'étaient réunis très souvent au cours des mois précédents.

Deux semaines avant la date finale prévue pour la sélection du nouveau président, la liste de candidats avait été ramenée à 6 personnes, soit trois entendants et trois sourds. À ce moment, tous ceux qui voulaient un président sourd ont reçu l'appui public du sénateur Robert Dole (républicain du Kansas), qui fit paraître son opinion dans le journal *Washington Post*. Celui-ci, qui aspire à devenir le 41^e président des États-Unis en novembre prochain, disait préférer que l'Université Gallaudet opte pour un président sourd, car l'Université Gallaudet n'avait pas eu de président sourd depuis 124 ans. Il semblait bien que le temps était venu de réaliser un tel changement.

Une semaine plus tard, il ne restait plus sur la liste des candidats à la présidence de l'Université qu'une femme entendante et deux hommes sourds. Tous étaient hautement qualifiés, ayant de l'expérience en administration et étant tous titulaires de doctorats. C'est alors qu'un rallye monstre fut organisé sur le campus de l'Université, le 1^{er} mars dernier, afin de sensibiliser l'opinion publique ainsi que le conseil d'administration de l'université, lequel devait se réunir pendant quatre jours consécutifs afin de procéder au choix final du nouveau président de Gallaudet. Le slogan de ce rallye, qu'on n'avait cessé de répéter au cours des deux semaines précédentes, était "un président sourd maintenant!" ("A Deaf President Now!"). Des boutons portant ce slogan étaient distribués gratuitement par un sourd millionnaire. Même les étudiants entendants fréquentant l'Université Gallaudet ont donné leur appui aux étudiants sourds, ainsi que des intervenants dans le domaine de la surdité, les parents d'enfants sourds et les administrateurs de l'Université. Même certains membres du Congrès américain ont suggéré au comité de sélection de reconsidérer éventuellement sa décision en faveur d'un président sourd.

Il avait été posé à l'avance aux étudiants membres du gouvernement étudiant (Student Body Government) la question suivante: "Supposons que le conseil d'administration, qui se compose d'une majorité de 80 pourcent d'entendants (ce qui signifie que seulement 4 administrateurs sur 20 sont sourds), élise comme présidente de Gallaudet une personne entendante qui ne connaît rien dans le domaine de la surdité, que feriez-vous? L'Université Gallaudet est votre université, et sa présidence vous appartient!" Cette question leur a permis de réfléchir, et c'est ainsi qu'ils se sont organisés afin de faire connaître leur revendication.

Cependant, la mauvaise nouvelle s'était déjà répandue dans la soirée du 6 mars que le conseil d'administration avait porté son choix sur le Dr. Elizabeth Zinser, une infirmière entendante de la Caroline du Nord, plutôt que sur un sourd. Alors les étudiants ont protesté en



Le nouveau président de l'Université Gallaudet, le Dr. I. King Jordan, durant une conférence de presse qui a suivi sa nomination.



Une vue de la marche de protestation des étudiants de l'Université Gallaudet en direction du Capitole, à Washington, D.C.

masse en entreprenant des marches illégales sur l'hôtel Mayflower, où le conseil d'administration se réunissait, ainsi que sur la Maison Blanche et sur la colline du Capitole. Ces marches avaient pour but de protester vigoureusement contre le choix de cette entendante comme présidente de l'Université Gallaudet. Certains étudiants ont même fait brûler des papiers et ont bloqué l'entrée du campus sur l'avenue Florida, ce qui a contraint les policiers du District de Columbia à intervenir pour surveiller les manifestations des étudiants.¹

Presque tous les réseaux de radio et de télévision ainsi qu'un grand nombre de journaux ont véhiculé les nouvelles des manifestations étudiantes de Gallaudet à travers la nation américaine ainsi que dans beaucoup d'autres pays du monde. Ceci nous a permis de fortement sensibiliser la population à l'existence et au vécu des personnes sourdes.

1. Voir les compte-rendus des manifestations dans *On the Green*, Vol. 18, No 21, 21 mars 1988.



Les leaders de la protestation, réunis lors d'un rassemblement d'après-midi. De gauche à droite: Gary Olsen, Gerald "Bummy" Burstein, Frank Turk, Allen Sussman et Greg Hlibok.

C'était une bonne chose, car les sourds étaient parmi les groupes les moins actifs dans le mouvement de défense des droits humains au cours des années '80. Nous en avons assez, nous les sourds, des suppressions de services, des surprotections, du pessimisme, de l'incapacité et des autres termes négatifs dont les entendants paternalistes nous inondent, et des anomalies dans les domaines social, éducatif et du travail dont nous sommes victimes par suite de l'application de normes édictées par des personnes non-sourdes. Car toutes les personnes, sourdes comme entendants, sont égales en tout, sauf que le moyen de communication est différent: nous, les sourds, utilisons différents modes de communication qui font une large place au langage gestuel, alors que les entendants ne communiquent généralement que par la voix.

J'aimerais maintenant ajouter certains détails intéressants que j'ai appris durant la semaine des manifestations des étudiants de l'Université Gallaudet. Voici: un pasteur baptiste sourd de la banlieue de Washington a communiqué aux étudiants sourds un verset biblique très intéressant, soit le verset 14 du chapitre 19 du Lévitique: "Tu ne maudiras point un sourd, et tu ne mettras devant un aveugle rien qui puisse le faire tomber..." Or, on sait que les personnes entendants qui rencontrent un sourd se sentent habituellement en position de supériorité, et il leur est facile de se moquer du sourd, de le maudire même, ce qu'elles ne devraient pourtant jamais faire.

Un autre pasteur sourd me disait que le bon Dieu est à la fois sourd et entendant, et qu'Il comprend mieux notre situation que les personnes entendants. Ce pasteur nous a fait des farces et nous a raconté des histoires bibliques qui nous faisaient penser à ce qui arrive quand un interprète exerce sa profession auprès d'un sourd et d'un entendant. Par exemple, Esau et Jacob étaient des frères jumeaux. Malgré qu'Esau était beaucoup plus velu que Jacob, Jacob lui a ravi la bénédiction paternelle en recouvrant sa main d'une peau de chevreau. Isaac, leur père, a reconnu la voix de Jacob (l'interprète), mais il a senti la peau d'Esau (les mains des sourds qui s'expriment par signe). C'est-à-dire que les interprètes tirent avantage des sourds. (Lire le 27^e chapitre de la Genèse.)

Dans le Nouveau Testament, nous retrouvons deux situations qu'on peut appliquer aux sourds. D'abord, au premier verset du chapitre 15 de l'Apocalypse, nous lisons: "Puis, je (l'apôtre Jean) vis dans le ciel un autre signe, grand et admirable..." (Le langage des signes au Ciel.) Ensuite, le premier verset du chapitre 8 de l'Apocalypse dit: "...il y eut dans le ciel un silence d'environ une demi-heure." L'interprétation qu'on peut faire de ce verset est que quand les élus sourds sont arrivés au Ciel, ils chantèrent les louanges de Dieu en langage gestuel pendant une demi-heure, tandis que les élus entendants devaient les écouter en silence et en remerciant le bon Dieu.

Il y a encore quelques autres versets qu'on peut interpréter d'une manière semblable, mais il n'est pas nécessaire de les citer tous. Je veux simplement vous faire comprendre que chez les Baptistes, les entendants commencent à comprendre que les sourds ont l'intelligence pour interpréter les versets bibliques et en tirer de multiples interprétations valables dans leur langue gestuelle et dans l'intérêt de leur culture.²

2. Je veux m'excuser ici auprès de ceux qui ont pu être insultés en pensant que j'ai fait de mauvaises interprétations bibliques, ainsi qu'auprès de ceux qui ne s'intéressent pas à la Bible. Je voulais simplement utiliser ces idées et ces métaphores pour mieux faire comprendre que le rôle des sourds est important dans la société, et pour fustiger ceux qui prennent avantage des sourds pour leur profit personnel au lieu d'aider sincèrement la cause des sourds.



Les marcheurs se sont rassemblés devant le Capitole pour célébrer et continuer la protestation.

Bon, revenons à l'Université Gallaudet. Quand la bonne nouvelle fut enfin annoncée, au soir du 13 mars, que le conseil d'administration avait choisi le Dr. I. King Jordan, qui est sourd, comme huitième président de Gallaudet (la septième présidente, le Dr. Elizabeth Zinser, ayant démissionné face aux véhémentes protestations des étudiants), les sourds et leurs sympathisants entendants ont changé leur refrain et ont remplacé "Deaf President Now!" par "Deaf President, WOW!" (Un président sourd, WOW!). Ce nouveau refrain fut répété de nombreuses fois durant toute la semaine suivante, alors que les étudiants prenaient une semaine de vacances printanières bien méritée.

Une semaine plus tard (le 21 mars), une grande célébration avait lieu au Field House (maison de campagne) du campus de l'Université Gallaudet afin de célébrer cette victoire historique. Le nouveau président sourd de l'Université, (le Dr. Jordan), le nouveau président sourd du conseil d'administration (Chairman of the Board), le Dr. Phillip Bravin, les quatre leaders étudiants et de nombreuses autres personnes assistaient à cette célébration. Cette fois-ci, on chantait: "Deaf President Forever!" (Un président sourd pour toujours!).

Que se passera-t-il à l'Université Gallaudet, maintenant que les vœux des étudiants et de leurs nombreux sympathisants ont été exaucés? Nous ne savons pas encore si nous nous sommes engagés sur une bonne voie ou sur une mauvaise. Seul l'avenir nous le dira, mais nous espérons être sur la bonne voie.

La leçon que nous avons apprise de ces événements est que nous avons réussi à sensibiliser efficacement les intervenants et les entendants, et cela en l'espace d'une semaine seulement. Ailleurs, des personnes ont changé d'attitude envers les sourds suite à ces événements. Quelques sourds ont pu obtenir une promotion dans leur emploi. D'autres sourds ont vu leur salaire augmenter. Les dirigeants de la Commission américaine sur l'éducation des sourds a commencé une enquête dans les écoles publiques où les sourds se trouvent intégrés depuis les années '70. La Commission a émis des critiques à l'effet que ces écoles d'intégration ont échoué dans leur tâche d'éduquer les étudiants sourds et qu'elles ont donné de faux espoirs aux parents, qu'elles ont ensuite déçus, car ceux-ci pensaient que leurs enfants réussiraient bien dans les écoles publiques. Le Dr. Jordan a d'ailleurs expliqué à la Commission qu'il a des réserves au sujet des programmes et des systèmes d'éducation utilisés dans ces écoles publiques d'intégration. Nous verrons les résultats de cette enquête de la Commission sur l'éducation des sourds au cours des mois à venir. L'unité conduit au succès.

Pour terminer, je crois que vous, sourds québécois qui avez appris ce qui s'est passé à l'Université Gallaudet, pouvez maintenant voir l'avenir sous un jour plus lumineux, en ayant confiance d'acquiescer une éducation de qualité et un bon emploi stable, donc d'avoir une place dans la société en général. Mais c'est vous qui devez décider de votre vie et de l'avenir des jeunes sourds qui sont encore aux études. Au Québec, il faudra fonder une école provinciale pour les sourds, car beaucoup d'étudiants sourds ont connu l'échec dans les écoles publiques d'intégration. Des organismes de promotion et de services sont là pour vous aider. Consultez ces organismes pour obtenir de plus amples informations sur vos droits à un vrai bien-être.



Grande soirée des sportifs

Par Guy FREDETTE
Vice-président du CLSM

Samedi, le 30 avril, c'était une grande fête pour les sourds membres des différentes ligues et comités d'activités sportives du CLSM: dards, quilles, sacs de sable et hockey cosm. Cette fête marquait la fin de notre saison d'activités. Pour l'occasion, nous leur avons servi un délicieux souper aux mets chinois aux quelques 200 personnes présentes.

Au cours de la soirée, nous avons remis des trophées ainsi que des bourses aux champions de chaque discipline sportive. Ensuite, ce fut de la danse avec des effets lumineux.

En terminant, je désire féliciter et remercier tous les participants aux activités pour leur fidèle participation, ainsi que les organisateurs de la soirée, MM. Maurice Baribeau, José Carlos, André Chevalier et Michel Grenier, pour le grand succès remporté par cette fête annuelle. Nous espérons pouvoir vous offrir des activités encore plus divertissantes la saison prochaine. En attendant, bonnes vacances à tous nos membres!

Quilles



Champions des éliminatoires: Équipe de l'Estrie
De gauche à droite: Christian Gravel, Denise Gonthier, Clément Fiset. Pierre Morissette n'apparaît pas sur la photo.



Voici le groupe des récipiendaires des trophées individuels de la ligue de quilles du CLSM.



Champions de la saison: Équipe Aventure.
De gauche à droite: Jacques Leblanc, Louise Morisset, Corrine Leboeuf et Aimé Mélançon, capitaine.



Mme Suzanne Turbide a eu la surprise de recevoir un trophée spécial pour le nombre de fois qu'elle a réussi un score de 69, soit 10 fois. Elle est ici, entourée de MM. André Chevalier, président de la ligue, et André Pesant, secrétaire-trésorier.

Dards



Champions de la saison:
De gauche à droite: Linda Charland, André Rochette, Suzanne Turbide et Maurice Baribeau, président de la ligue.



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E8
LOISIRS – SPORTS – CULTURE

Tél.: (ATS) 271-4317

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1987 / 1988

Président: Pierre LeSiège
1^{er} Vice-président: Raymond Guérard
2^e Vice-président: Guy Frédette

Secrétaire: Aimé Mélançon
Trésorier: Maurice Baribeau

(suite et fin)



Champions des éliminatoires:
Laurette Dorval, Jean-Paul Delamarre et Joyce Brady.

Sacs de sable



Champions de la saison:
Diane Vidal, Roger Duchesne et Chila Francesco.



Éliminatoires:
Marie Langevin, Michel Grenier, président de la ligue, et Réjean Blais. Gilbert Lepage n'apparaît pas sur la photo.

Hockey cosom



Champions de la saison: Équipe Mackay (division A).
Les joueurs de l'équipe Mackay posent ici en compagnie de Guy Frédette, vice-président du CLSM, et de José Carlos, président de la ligue.



Champions des éliminatoires: Équipe des Canadiens (division A)
Les joueurs posent ici en compagnie du président de la ligue, José Carlos.



Champions des éliminatoires: Équipe de Granby (division B)
Les joueurs posent ici en compagnie de Guy Frédette, vice-président du CLSM, et de José Carlos, président de la ligue.

Champions de la saison; Équipe WWF (division B).
(Photo non disponible.)

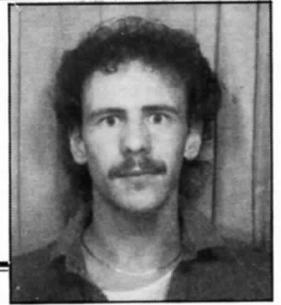
Technique
Nadeau



Huguette Godard
Prof. L.S.Q. — Technique Nadeau
T.T.Y. ou VOIX: (514) 648-1261
tous les avant-midi et le lundi soir



Des services d'interprétation pour les sourds de l'Estrie: Un effort conjoint de l'A.S.S., de l'O.P.H.Q. et du C.R.E.I.



Par **Luc MASCOLO**
Directeur de la promotion
Association des Sourds de Sherbrooke, Inc.

L'Association des Sourds de Sherbrooke et le Comité de suivi du Projet d'interprétation gestuelle se sont associés pour cette conférence de presse.

Cette conférence vise principalement à vous informer brièvement sur la problématique de la personne sourde, à vous annoncer l'existence du projet et à vous inviter à collaborer.

Les personnes sourdes vous parlent

Ne pas entendre... entendre tout au plus des bruits jugés forts pour vous... ne pas entendre la voix clairement... être dépendants de nos yeux qui scrutent la configuration de vos lèvres, l'expression que dégagent vos yeux, votre visage, votre corps... dépendants d'un bout de crayon, de papier, de dessins... enfin de tout ce qui peut servir visuellement... et au bout de tout cela, n'avoir compris qu'une partie du message! Et lorsqu'une personne sourde veut vous exprimer quelque chose; vous ne savez pas trop comment réagir; le malaise, l'envie de fuir, de rire, vos excuses en anglais, un haussement d'épaules, un regard compatissant ou interrogateur... cela ne facilite pas le contact. La personne sourde vit tellement souvent cette frustration, cette **limite dans la communication**.

Cette limite se retrouve partout en commençant par le milieu familial. Et que dire de notre participation à la vie collective... un rendez-vous chez le médecin ou tout autre spécialiste de la santé, chez l'avocat, un agent d'assurances; des démarches à faire pour un emploi, le retour aux études, le contact avec le professeur; la participation aux loisirs communautaires; demande de services d'aide aux établissements gouvernementaux; consultations afin d'être informés... et de toute autre situation quotidienne que vous vivez sans vous poser de questions.

Un sentiment de solitude, d'isolement s'empare facilement de nous.

Il serait tellement plus simple de se retrouver entre nous, de former un groupe à part, un genre de ghetto, mais l'Association des Sourds de Sherbrooke veut que la personne sourde s'intègre à part entière à la vie sociale comme n'importe quel citoyen. Nous appartenons au même groupe linguistique que vous, nous sommes canadiens français, québécois et estriens... et pourtant notre lieu d'appartenance n'est pas évident, nous avons une autre langue, une autre culture... nous voulons faire un pas vers vous et nous souhaitons que vous ayez les mêmes préoccupations envers nous. Lorsque le pont entre nos deux cultures qui se traduit par des modalités visuelles (lecture labiale, écrits, expressions du corps et du visage) nous laisse insatisfaits de part et d'autres... nous aimerions qu'il soit possible d'emprunter un pont solide et plus fonctionnel qui se nomme un "interprète", afin d'accéder à la totalité de l'information.

Bien sûr, nous sommes conscients des aides techniques mises à notre disposition pour faciliter notre existence (contrôle d'environnement, ATME, système d'amplification, décodeur, service relais Bell...) et nous en remercions les responsables, mais lorsque cela ne peut nous servir pour établir une communication efficace entre deux personnes ou un groupe, l'interprète nous est indispensable pour nous comme pour vous.

Donc, comme l'A.S.S. favorise l'intégration sociale, elle a travaillé avec l'Office des personnes handicapées du Québec et le Centre de Réadaptation Estrie pour monter un projet d'interprétation gestuelle qui répondrait aux besoins réels de ses membres.

En janvier 1987, notre association a organisé une rencontre avec l'agente de développement du bureau de l'Office des personnes handicapées du Québec et une éducatrice interprète du Centre de Réadaptation Estrie. Cette rencontre a permis d'exprimer nos besoins et d'obtenir des informations sur l'OPHQ, son mandat et le type d'aide qu'il pouvait nous apporter face au besoin d'interprétation. Nous en som-

mes vite venus, l'Association des Sourds, l'OPHQ et le CREI, à un accord de principe sur la mise en place d'un service d'interprétation.

À partir d'une étude faite auprès de chacune des personnes sourdes de la région, afin d'évaluer leurs besoins en interprétation, dans le cadre du plan de services, une demande a été faite à l'OPHQ. Les sommes ainsi obtenues se sont accumulées dans un fonds régional. Il s'agissait à ce moment de satisfaire les besoins et de permettre à l'OPHQ d'en vérifier l'étendue.

Le fonds régional est en place depuis avril 1987 et les personnes sourdes de la région peuvent utiliser ces argents lorsqu'elles doivent entrer en contact avec des ressources ou services. Pour l'administrer, l'OPHQ a créé un Comité de suivi du projet formé d'un représentant de l'Association des Sourds, l'agente de liaison du Centre de Réadaptation Estrie, d'une interprète responsable du CRSSS et de l'Office des personnes handicapées du Québec.

Ce comité a pour mandat l'administration du budget, la révision des demandes et la promotion du service en collaboration avec l'Association des Sourds. En effet, nous visons que d'autres organismes, établissements et ministères participent financièrement avec l'OPHQ afin de maintenir ce service et celui-ci puisse se retirer progressivement.

Mais pourquoi faut-il que l'OPHQ se retire? La Loi 9, assurant l'exercice des droits des personnes handicapées a créé l'Office des personnes handicapées du Québec. Elle lui a donné les mandats suivants: la coordination des services, la promotion et la défense des droits et intérêts, de même que de favoriser l'intégration sociale des personnes avec une déficience, quelle qu'elle soit. À partir des besoins de la personne, l'OPHQ peut représenter celle-ci auprès des instances concernées et voir à la satisfaction de ses besoins. S'il n'existe aucune ressource dans le milieu pouvant répondre aux besoins, il voit à l'élaboration du plan de services de l'individu et, le législateur l'autorise à accorder une subvention à la personne handicapée, permettant à celle-ci de satisfaire les besoins énoncés dans son plan de services. Cependant, comme le précise la politique d'ensemble "À part Égale", cette aide est palliative et complémentaire. L'OPHQ n'est pas le ministère des personnes handicapées, il travaille à ce que chaque agent social joue son rôle avec cette clientèle. Il faut viser qu'il disparaisse comme intervenant palliatif dans la vie des personnes handicapées et que chacun assume ses responsabilités.

Le projet d'interprétation gestuelle fonctionne avec des argents de l'OPHQ. En effet, celui-ci a octroyé 815 heures d'interprétation, soit une subvention d'un peu plus de 16 000 \$. Toutefois, l'OPHQ ne doit pas demeurer seul dans cette affaire. L'Association des Sourds de Sherbrooke veut, à cet effet, sensibiliser d'autres organismes.

L'OPHQ ayant accédé à la demande d'interprètes gestuels pour cette année, l'Association des Sourds n'a pas encore sollicité de façon officielle les organismes qu'elle se proposait de rejoindre afin de les inviter à collaborer.

Par contre, il y a des établissements qui ont déjà transigé avec les personnes sourdes et qui ont eux-mêmes sensibilisé leur direction. Il s'agit du Centre de Réadaptation Estrie, de l'Office de protection du consommateur, du Centre d'Emploi et d'Immigration du Canada et bien sûr de l'OPHQ.

Il y a également des démarches amorcées qui s'annoncent positives: Palais de justice de Sherbrooke, le Collège Champlain et certaines associations qui travaillent auprès des personnes handicapées qui sont prêtes à défrayer une partie des coûts, dont Action Handicap Estrie.

Nous vous invitons donc à vous joindre aux organismes déjà participants.

"L'INTERPRÉTATION POUR LA PERSONNE SOURDE C'EST UNE QUESTION D'INTÉGRATION"

Nos membres et les organismes responsables vous contacteront afin de vérifier votre intérêt et votre engagement à ce projet.

p o r t e s o u v e r t e s



Par Hélène HÉBERT

la commission scolaire du SAULT-SAINT-LOUIS

Photographe:
Pierre LAFRANCE

Le 16 février, au Centre Immaculée, a eu lieu un "OPEN HOUSE". Cette activité a eu pour but de faire connaître les trois centres éducatifs offerts à la population adulte par la Commission Scolaire du Sault St-Louis.

Par cette même occasion, on voulait faire connaître le service pour les personnes sourdes, au niveau éducatif. Au centre, on est habilité à offrir des cours d'alphabétisation, d'amélioration du français écrit et lu, cours de mathématiques, enseignement fonctionnel, formation préparatoire à l'emploi.

Les visiteurs ont eu la possibilité d'aller visiter les classes. Les personnes sourdes étaient présentes pour pouvoir répondre aux questions des invités. Les gens ont pu apprécier cette visite. Cela leur a permis de voir comment nous travaillons.

En dernier de tout, j'aimerais ajouter que le Centre Immaculée est réputé pour la qualité des cours offerts. Plusieurs types de clientèles ont accès à leurs services: personnes aveugles, personnes handicapées intellectuelles, personnes entendant mal ainsi que les personnes sourdes.

Si le coeur vous en dit, venez faire un tour au centre, venez voir ce que nous faisons...



Voici les étudiants qui fréquentent le Centre Immaculée. Ils étaient présents pour répondre aux questions des visiteurs.

Coincés par un sourd

Pierre Petit, un sourd, a permis l'arrestation de deux voleurs de banque, en gesticulant devant des policiers.

Le vol a été commis jeudi soir, le 31 mars dernier, à la succursale de la Banque de la Nouvelle-Écosse sise au Mail Champlain, à Brossard.

Une femme de 32 ans a stationné son automobile à un endroit interdit, devant l'entrée du Mail, et a fait le guet pendant que



son complice, un homme de 35 ans, entré à l'intérieur du centre commercial et s'emparait d'une somme de plus de 4 000\$.

Or, notre sourd-muet, témoin du vol, a suivi le jeune homme et l'a vu s'enfuir dans l'automobile de sa complice.

Sur ces entrefaits, des policiers de Brossard arrivaient sur place. C'est en gesticulant que le handicapé auditif leur a indiqué la route prise par les fuyards.

Ces derniers furent arrêtés dans les minutes suivantes, et l'argent fut récupéré. L'homme, qui a déjà été condamné pour des crimes de sexe, de violence et de vol qualifié, était en libération conditionnelle.

La police de Brossard était fière de son coup, d'autant plus que sept vols à main armée se sont produits sur son territoire depuis le début de l'année 1988, et qu'il s'agissait du premier vol résolu.

— Le Journal de Montréal, samedi, le 2 avril 1988, page 5.



Association des
adultes avec
problèmes auditifs
de Montréal
Association of
Hearing-Impaired
Adults of Montreal

L'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourd, mal-entendant, devenu-sourd...) à mieux vivre dans la société.

COTISATION ANNUELLE

Membre actif (toute personne avec un problème auditif)

_____ \$ 5.00

Membre de soutien (parents, intervenants...)

_____ \$10.00

10 055, rue Papineau, Suite 2704
Montréal, Qc. H2B 1Z9
Tél.: (514) 381-1923 (ATS ou VOIX)
(514) 381-8259 (ATS)

UN ORGANISME FINANCÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY



Centraide

Mon voyage en Afrique

Par **Julienne BERGERON**
Collaboration spéciale

مراكش

Illustration: Revue Université



Avec le chauffeur et ma soeur, devant la Land Rover qui devait nous conduire dans la brousse.

Ce voyage en Afrique, je l'ai préparé pendant un an. C'est ma soeur, qui travaille en Guinée depuis quelques années, qui m'a amenée là-bas pour cinq semaines. Nous avons fait le voyage par Royal Air Maroc, qui nous a déposées sur l'aéroport de Casablanca ("maison blanche"), au Maroc.

À notre arrivée, un chauffeur marocain nous attendait déjà pour nous conduire partout au Maroc, et nous avons immédiatement quitté l'aéroport pour nous rendre à Marrakech, et cela a fait que nous avons passé près de 24 heures sans dormir.

À Marrakech, la plus ancienne ville du Maroc, nous avons rencontré un guide qui nous a fait visiter la ville (ma soeur m'accompagnait et elle m'a tout interprété, durant tout le voyage). À Marrakech, les femmes portent encore le voile sur la bouche. C'est une très vieille tradition religieuse musulmane. Le guide nous a aussi amenées dans le "souk" (le marché arabe), où nous avons passé trois heures, ainsi qu'au palais royal, où nous avons pu admirer de magnifiques décors de marbre, faits à la main. J'ai aussi pu me promener à dos de chameau non loin de cette ville.

Le lendemain, nous partions pour Fès, ville intellectuelle et religieuse. Une guide nous y a fait visiter la plus vieille université du monde, le souk et une usine de tannage et de teinture du cuir (où on fabrique le cuir à partir de peaux de bêtes). Tout le travail se fait à la main. Nous avons pu admirer de l'extérieur des mosquées musulmanes, mais on nous a interdit de les visiter. Dans le souk, qui mesure seulement un mètre et demi de large environ, ce sont des ânes qui transportent les marchandises. C'était incroyable. Nous avons pu y observer beaucoup d'artisans qui faisaient des travaux manuels: tissage de tapis, broderie, tannage du cuir, etc...

Nous sommes ensuite remontées vers le nord du pays, où nous avons vu des montagnes, des nomades (des tribus berbères) ainsi que leurs terres très fertiles avec des oliviers et des orangers (vous achetez certainement, à l'occasion, des oranges du Maroc!).

Puis, nous nous sommes rendues à Rabat, "ville impériale", avec ses monuments historiques et ses forts, des vestiges de la guerre des Marocains contre la France et l'Angleterre. J'y ai visité

le tombeau du roi Mohammed V, dont le plafond est recouvert d'or de .18 carat, tout fait à la main. Ce tombeau possède aussi une cour intérieure avec 300 colonnes.

De retour à Casablanca, nous y sommes restées deux jours, et nous en avons profité pour magasiner un peu. Puis, nous avons pris de nouveau l'avion pour nous rendre en Guinée. En débarquant à l'aéroport de Conakry, la capitale, j'ai eu la surprise de découvrir que cette ville était très malpropre. Ce n'est pas inutilement qu'on l'appelle la "grosse poubelle". Il y faisait une chaleur torride.

Mais nous ne sommes pas restées à Conakry. Nous avons immédiatement pris un petit avion pour nous rendre à Kamsar. Ah! Quel dépaysement! C'est vraiment un coin perdu, très différent de chez nous. C'est presque primitif. Nous avons pris une "Land Rover" (une grosse jeep) pour aller passer 4 jours dans la brousse pour visiter quelques villages, ainsi que la fameuse chute du "Voile de la mariée" (qui a la forme d'un voile de mariée).

Nous nous sommes ensuite rendues au bord de la mer, par des routes sinueuses et cahoteuses. Le soleil était merveilleux, mais la mer était très salée. Je me suis quand-même baignée sans crainte, avec la protection de l'ami français de ma soeur. Celui-ci m'a amenée visiter un village de pêcheurs, tout près de la plage. C'était incroyable de voir les gens fabriquer des filets de pêche et réparer les pirogues, de façon à pouvoir prendre le large durant l'après-midi. Même les enfants travaillaient. D'autres personnes faisaient fumer des milliers de poissons sur place.

Je suis ensuite revenue à Casablanca seule, accompagnée cependant par une jeune fille de Trois-Rivières. Le lendemain, je reprenais l'avion pour Montréal. Le trajet de retour a duré 16 heures, à cause du vent. Je suis très heureuse de mon voyage, car ce fut une expérience enrichissante pour moi. J'ai appris à connaître des cultures et des façons de vivre différentes de la mienne.



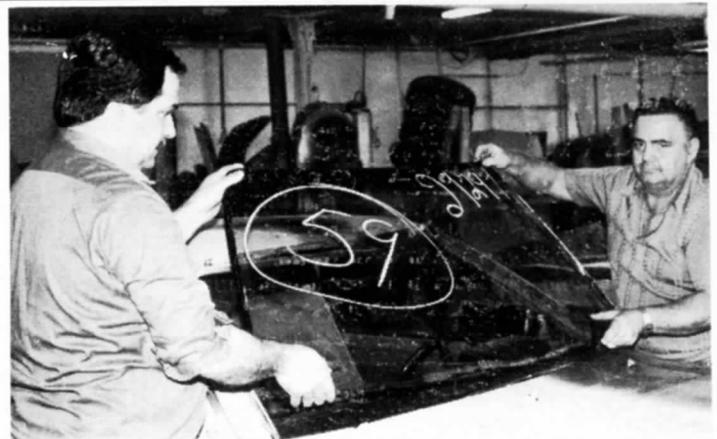
Les poissons séchent au soleil, dans ce village de pêcheurs de Guinée équatoriale, en Afrique de l'Ouest.



Rabat, mosquée servant de lieu de prière en mémoire du roi Mohammed V.



Propriétaire de son garage Carrosserie R.D. Enr., Raphaël Desantis s'occupe lui-même de la gestion de son commerce. Comme on peut le voir, sa compétence, même en administration, ne fait aucun doute.

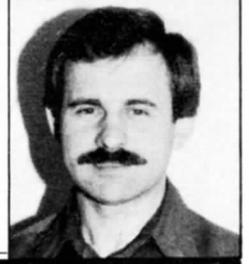


Aidé de son employé, Raphaël pose ici un pare-brise. C'est du verre teinté!



Connaissez-vous Carrosserie Raphaël Desantis Enr.?

Par Yvon MANTHA
Collaboration spéciale



Vous souvenez-vous d'une Chevrolet Camaro 1968 de couleur verte qui circulait à vive allure dans les rues de Montréal il y a 20 ans, grâce à son fougueux moteur de 427 HP (400 forces) à 4 barils, et qui attirait tous les regards grâce à son train arrière surélevé? Si oui, vous connaissez sûrement son conducteur, qui est nul autre que Raphaël Desantis, un passionné de l'automobile sportive de haute performance. Aujourd'hui, cette belle époque est belle et bien révolue. Mais son intrépide conducteur, lui, qu'est-il devenu? C'est pour répondre à cette question que j'ai rencontré dernièrement Raphaël Desantis, qui a accepté de répondre à mes questions au bénéfice de nos lecteurs. Voici le compte-rendu de notre entrevue.

Raphaël a fait ses débuts comme débosseleur en 1966. Son père était alors propriétaire d'un garage sis sur la rue Marquette, au coin de la rue Beaubien. Or, à cette époque, les élèves de l'Institution des sourds de Montréal avaient congé tous les mercredis après-midis. Raphaël en profitait donc pour aller prêter main-forte à son père. Et c'est ainsi qu'il prit goût à ce métier.

Peu à peu cependant, ses relations avec son père se sont dégradées, ce qui a contraint Raphaël à se dénicher un emploi ailleurs. À titre d'employé, Raphaël a travaillé successivement à 16 endroits différents, à cause de la pression énorme qui existe dans ce métier afin de parvenir à donner satisfaction aux

nombreux clients. Finalement, il s'est tanné de cette situation, tanné de toujours travailler pour d'autres. Il rêvait de travailler désormais pour lui-même, c'est-à-dire de devenir propriétaire de son propre garage.

Carrosserie R.D. Enr. a vu le jour le 26 novembre 1986. Comme tous les autres commerces, ses débuts furent plutôt difficiles, car il fallait attirer les clients. Aujourd'hui cependant, les affaires vont très bien, car Raphaël, en plus d'être un débosseleur, est aussi un mécanicien hors pair, capable de réparer la plupart des moteurs, et même de solutionner de petits problèmes tels que les serrures qui fonctionnent mal, etc.

Reste que Raphaël demeure toujours un grand amateur de voitures sportives. Après sa première Camaro, en 1968, il a déjà conduit une Plymouth Road Runner 426 et demi. Mais, à la suite de l'entrée en vigueur du système des points de démerite, autour des années '70, il a dû s'en débarrasser, car les policiers se montraient de plus en plus sévères. De plus, la hausse constante du prix du carburant rendait la conduite de tels bolides très onéreuse.

Mais si vous désirez recourir aux services de Raphaël pour l'entretien ou la réparation de votre voiture, n'hésitez pas à vous présenter au 304 est, rue St-Zotique. Raphaël sera toujours là pour vous servir, et des arrangements sont toujours possibles afin de vous offrir un bon prix.



Raphaël prépare ici la surface de la carrosserie, qui recevra bientôt une aile. Un travail de professionnel.



Raphaël Desantis sait aussi s'occuper de mécanique. On le voit ici en pleine action.
Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

Un sourd de la région de Joliette célèbre ses 101 ans

Ce n'est pas à tous les jours que l'on a l'occasion de souligner un tel anniversaire. **101 ans**, et être toujours en pleine forme. C'est le cas de M. **Alphonse Marion**, un Sourd dont on a célébré la Fête le 26 mars en même temps que la réunion mensuelle spirituelle des Sourds du diocèse de Joliette.

L'événement a eu lieu au Centre civique de Saint-Côme. Une messe d'action de grâce a été célébrée par l'aumônier des Sourds du diocèse, le Père Maurice Hart, cleric de Saint-Viateur. Au cours de la soirée, les FF. Livain Vautour, Joseph Max Wasch et Robert Casey ont secondé le Père durant la cérémonie.

Une cinquantaine de Sourds, des parents et amis du jubilaire sont venus partager la Fête. Le célébrant en a profité pour féliciter le jubilaire de sa grande foi dans le Seigneur et pour rendre hommage à ce grand Québécois qui fait honneur à la Communauté. Un magnifique goûter préparé par ses enfants fut servi et très apprécié.

Monsieur Alphonse Marion est né à Saint-Côme, le 28 mars 1887. Il fréquenta l'ancienne école des Sourds-Muets de la rue Saint-Dominique, près de la rue Laurier, à l'âge de 16 ans, durant 4 ans. Puis, il apprit successivement les métiers de cordonnier et de barbier. Marié à Céline Laroche, maintenant âgée de 92 ans. Onze enfants naquirent de cette union auxquels s'ajoutent aujourd'hui de nombreux petits et arrière-petits-enfants.

M. et Mme Alphonse Marion vivent toujours dans leur maison, malgré leur âge avancé. Une de leurs enfants en prend bien soin et tous se font un devoir de les visiter souvent et de leur rendre service. Quel bel esprit de famille!

Le Père Maurice Hart, leur aumônier, les visite mensuellement depuis 1981. Il se considère comme un grand ami de la



famille. Avec le jubilaire, il redit le cantique de Marie, la Vierge Mère de Jésus:

*"Mon âme en ce jour glorifie le Seigneur,
car il a fait en moi des merveilles".*

Que le Seigneur nous le conserve encore en santé!

L'Équipe de Pastorale des Sourds
de l'ouest du Québec
par le P. **Maurice HART**, c.s.v.

N.B.- La famille Alphonse Marion demande de remercier le Père Anthime Paiement de son apostolat des années d'at-trefois.

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésiste

4367 SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ.
Tél.: 843-6789 • 843-3679
Près du métro Mont-Royal

"À la manière des sourds":

Premier festival international de "sourdologie"

L'Université Gallaudet a annoncé récemment la tenue, du 9 au 14 juillet 1989, d'un festival international sur le langage, la culture et l'histoire des personnes sourdes, intitulé "À la manière des sourds" (en anglais: "THE DEAF WAY": An International Festival and Conference on the Language, Culture and History of Deaf People).

Ce sera le premier événement de ce genre, où des personnes sourdes et des personnes entendantes s'uniront pour créer, observer, discuter et participer ensemble à la vie sociale et culturelle des communautés sourdes de partout dans le monde. Cet événement aura lieu à l'hôtel OMNI Shoreham, à Washington, D.C.



Club Abbé de l'Épée Inc. (Sourds de Montréal)

Nouveau conseil d'administration 1988-89

Présidente:	Claire Mélançon	Secrétaire:	Joseph Paquin	Ass. Trés.:	Laurent Mignacco
Vice-président:	Guy Leboeuf	Sec. corresp.:	Marguerite Côté	Directeur:	Guy St-Pierre
2e vice-présidente:	Jocelyne Proulx	Trésorier:	André Chevalier	Directrice:	Donna Bell

Festival du Cochon

Samedi, le 6 août 1988
à Ste-Perpétue (Qc)

Décès

À Lasalle, le 15 mars 1988, est décédée Mme Thomas Hubbard (Léopoldine Niding), à l'âge de 78 ans.



À Lachine, le 16 mars 1988, est décédée Mme Olga Winnona Leblanc, à l'âge de 65 ans. Elle laisse son époux Sylvain.

La mère de Mme Rachel St-Denis est décédée le 16 avril 1988, à l'âge de 72 ans.

Sandra Lacoste, fille de Bernard Lacoste et de Pierrette Tanguay, est décédée accidentellement le 31 mars 1988, à l'âge de 4 ans.

Au Manoir Cartierville, le 6 avril 1988, est décédée Mme Thérèse Chartier, à l'âge de 64 ans.

À Napierville, les deux soeurs sourdes de Mme Yvonne Tremblay, résidente du Manoir Cartierville, Germaine et Florida, sont décédées le 9 avril 1988, à l'âge de 69 et 73 ans, dans l'incendie de leur domicile.

À Lac Mégantic, le 28 mars 1988, est décédé le Dr. Bruno Roy (entendant), frère de Mme Suzanne Roy Murphy, à l'âge de 75 ans.

En Abitibi, à la mi-avril, est décédée la soeur sourde de M. Lionel Roy, un résident du Manoir Cartierville.

À Halifax, le 17 avril 1988, est décédé le père de M. Gabriel Bourgeois, à l'âge de 77 ans.
Nos sincères condoléances.

Naissances

David est né le 12 décembre 1987, 1^{er} enfant de Gilles Savoie et Diane Gilbert. Il a été baptisé le 5 mars 1988.

Nicolas est né le 6 janvier 1988, 3^e enfant de Denis Hébert et Danielle St-Onge. Il a été baptisé le 10 avril 1988.
Félicitations aux heureux parents.

**La Villa Notre-Dame de Fatima, 1948 - 1988:
40 ans au service de l'enfant sourd**



Par **Benoît LORRAIN**
Directeur général



Comme beaucoup le savent, la Villa Notre-Dame de Fatima offre, chaque été, l'hébergement et l'encadrement récréatif aux jeunes handicapés auditifs, dans un cadre enchanteur, sur les rives du lac des Deux-Montagnes, à Vaudreuil, et cela depuis maintenant 40 ans.

Pour souligner cet anniversaire, plusieurs événements spéciaux auront lieu cet été sur le terrain de la Villa. C'est ainsi que, comme par les années passées, une invitation est lancée à tous les sourds et sourdes pour le pique-nique annuel de la communauté sourde, qui aura lieu cette année dimanche le 7 août 1988, à compter de 10h00 de l'avant-midi.

Vous pourrez déguster sur place un succulent dîner à prix raisonnable, visiter le site, prendre une bouffée d'air pur et aussi rencontrer plusieurs personnes intéressantes, sans oublier la messe qui sera célébrée par l'Abbé Paul Leboeuf, à 11h00 a.m.

C'est donc une belle occasion de venir faire un tour à la Villa, qui fête ses 40 ans cette année. Nous vous attendons en grand nombre. D'ici là, bon été !

Photographe: **Jean-Marc LACHAMBRE**



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2^e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9 (418) 227-1224 (ATS) ou (Voix)
Bureau: Lundi à vendredi de 8:00 h à 16:00 h



Michel Thibaudeau - président
Jacques Fortin - vice-président
Lynda Jacques - secrétaire
Yvon Veilleux - trésorier

Ghislain Boucher - directeur
Gilles Fortin - directeur
Alain Gauthier - directeur

Soirée du Bon Vieux Temps au profit de l'Association des Golfeurs Sourds du Québec, Inc. et de l'Association de Bowling pour les Sourds du Québec, Inc.

Par Robert GUINDON
et Jacques GRAVEL
Collaboration spéciale

Samedi, le 5 mars 1988



Chez les femmes, la gagnante fut Mlle Ginette Sarrazin, avec 790 points, dont le plus haut simple, soit 277 points. Chez les hommes, le gagnant fut M. Jean Lacoste, avec 793 points. Ils reçoivent ici leurs trophées et leurs bourses, entourés de MM. Gilles Gravel et Philippe Mélançon, respectivement trésorier et assistant-trésorier de l'ABSQ.



M. Berton Veira, qui s'est classé 3^e au classement général, avec 775 points, reçoit ici sa bourse.



L'auteur du plus haut simple du 9^e tournoi chanceux "9" annuel, nul autre que le barbier bien connu Roger Bélanger, a réussi un pointage de 284 points. Il reçoit ici sa bourse bien méritée.

9^e TOURNOI CHANCEUX "9" ANNUEL

NOMS	TOTAL SCRATCH	H' CAP	TOTAL	PRIX	SIMPLE PRIX
1 ^o M. Jean Lacoste	715	78	793	570,00\$	266
2 ^o Mlle Ginette Sarrazin	700	90	790	285,00\$	277
					50,00\$
3 ^o M. Berton Veira	718	57	775	170,00\$	264
4 ^o M. G.H. Boucher	671	90	761	135,00\$	233
5 ^o M. Gilles Gravel	725	33	758	105,00\$	263
6 ^o M. Philippe Mélançon	723	33	756	85,00\$	278
7 ^o M. Gilles Sigouin	698	57	755	70,00\$	266
8 ^o M. Claude Grignon	685	54	751	61,00\$	251
9 ^o M. Clément Fiset	663	87	750	55,00\$	278
10 ^o M. Sylvio Labrecque	688	54	742	51,00\$	232
11 ^o M. Pierre Gonthier	667	66	733	49,00\$	280
12 ^o M. Henri St-Hilaire	677	54	731	47,00\$	265
13 ^o M. Raymond Laflamme	665	54	719	46,00\$	255
14 ^o M. Jacques Gravel	632	84	716	45,00\$	242
15 ^o M. Gérard Labrecque	691	21	712	43,50\$	256
15 ^o M. Raymond Guérard	649	63	712	43,50\$	256
17 ^o M. Réjean Nadeau	666	39	705	42,00\$	266
18 ^o M. Carl Giroux	645	51	696	41,00\$	247
19 ^o M. Jean-Paul Côté	605	90	695	40,00\$	242
20 ^o M. Robert Beauchamp	633	60	693	39,00\$	243
21 ^o M. Maurice Livernois	619	66	685	38,00\$	232
22 ^o M. Sylvain Brault	594	90	684	16,50\$	213
22 ^o M. Gaétan Jean	642	42	684	16,50\$	263



Au CLSM, au cours de la soirée qui a suivi le tournoi, il y avait un défilé de mode. Nous remarquons ici MM. Pierre LeSiège, président du CLSM, et Pierre Bibeau, arborant des bermudas d'été.



Voici les heureux gagnants du concours de sciage, tous fiers de leurs exploits!
Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

TÉL.: (514) 931-4555

IAN MARK & ASSOC.

AUDIOPROTHÉSISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN



4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6

IAN MARK



Un service sur mesure pour faciliter l'accueil de la personne handicapée...

Depuis septembre 1986, l'Association régionale pour le loisir des personnes handicapées de l'île de Montréal en collaboration avec le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal, offre aux intervenants en loisir un premier "PROGRAMME DE FORMATION À L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES".

Ce programme, présenté dans le cadre d'un stage d'une durée de quinze heures, habilite le travailleur en loisir à intervenir adéquatement auprès des personnes handicapées AUDITIVES, INTELLECTUELLES, PHYSIQUES, PSYCHIQUES et VISUELLES.

Des personnes handicapées et des professionnels du secteur des loisirs animent les ateliers au contenu varié et hautement perfectionné. Ces directeurs de cours ont développé des attitudes facilitant l'apprentissage chez les adultes.

Les participants reçoivent une documentation détaillée sur chacun des cinq types de handicaps, accompagnée d'un répertoire de ressources sur les activités adaptées.

L'Association régionale accorde une attestation aux stagiaires ayant réussi les étapes de formation et d'évaluation. Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal est le premier

service de loisir municipal au Québec à reconnaître cette certification.

Déterminée à faciliter l'intégration des personnes handicapées au coeur de ses activités, la Ville de Montréal a ajouté à sa politique d'embauche l'exigence que toute personne désireuse de travailler auprès de la clientèle handicapée devra préalablement avoir suivi et complété le STAGE DE FORMATION À L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES.

La conception et l'expérimentation de ce programme se sont échelonnées sur plus de deux années. Ces étapes ont nécessité l'implication de plus de 75 personnes, choisies pour leurs connaissances de la clientèle et leurs compétences particulières.

Pour bénéficier du "STAGE DE FORMATION À L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES" ou pour de plus amples informations, vous n'avez qu'à communiquer avec Huguette Baril à l'Association régionale, au 933-2739. Il nous fera plaisir de répondre à vos demandes.

Coût d'inscription: \$75.00.

Lieu du stage: **Centre hospitalier St-Charles Borromée**
66, boul. Dorchester Est, 9^{ème} étage
Montréal.

Le "Logos" n'existe plus



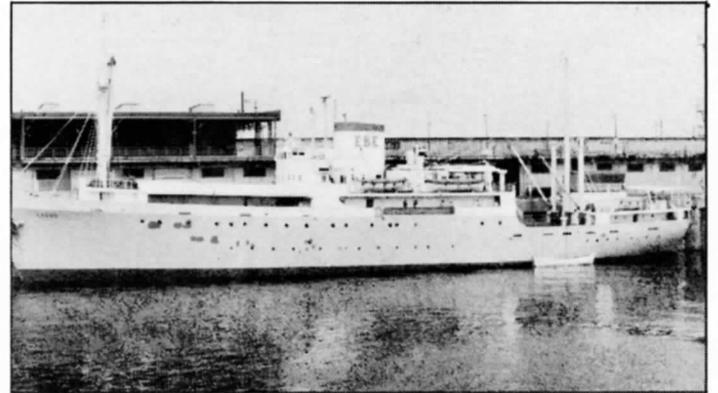
Nos lecteurs se rappelleront sans doute l'article publié en page 22 du numéro 20 de VOIR DIRE (novembre-décembre 1986), où M. Yves Langevin nous entretenait du navire-bibliothèque "LOGOS", qui avait fait escale au port de Montréal, en août 1986. L'article qui suit, tiré du journal LA PRESSE, nous apprend le naufrage de ce navire, ce qui intéressera sans doute les nostalgiques de cette forme originale d'apostolat chrétien.

— LA RÉDACTION

Le navire-bibliothèque "LOGOS", dont l'escale dans le port de Montréal à l'été de 1986 n'est pas passée inaperçue, a fait naufrage en janvier dernier dans le canal Beagle, aux frontières du Chili et de l'Argentine. Tous les membres d'équipage et les passagers, au nombre de 35 nationalités différentes, s'en sont tirés indemnes. Mais le bâtiment et sa cargaison, qui n'étaient pas assurés, seraient une perte totale.

Cette nouvelle nous est parvenue par l'intermédiaire du bulletin "LE LIEN" publié par la Conférence canadienne des Églises des Frères mennonites.

Photographe: Pierre LAFRANCE



Le "LOGOS", construit en 1949 au Danemark, appartenait à une organisation évangélique nommée "Opération Mobilisation", qui l'avait acquis en 1970 pour apporter (la véritable Parole de vie à des millions de gens à travers le monde). Cette bibliothèque flottante a effectivement navigué sur toutes les mers du monde. Elle a mis ses livres chrétiens à la disposition d'une multitude de personnes et transporté des évangélistes dans de nombreux ports de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et des Amériques.

LA PRESSE, Montréal, dimanche 14 février 1988.



Association des Sourds de Victoriaville Inc.

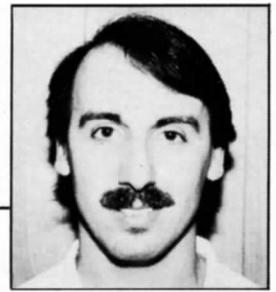
Case Postale 844, Victoriaville (Québec) G6P 7W7

Président: **Jocelyn Lambert**
Vice-président: **Marie-Louis Boisvert**
Secrétaire: **Lise Lambert**
Trésorière: **Denis Berthiaume**

Directeurs: **Mario Lambert**
Claude St-Cyr
Lucie Nicole



La Ligue amicale de hockey sur glace des sourds de Montréal, Inc.:



Par **Toni CAMPISI**
Président

Une ligue en pleine expansion.

Plusieurs d'entre vous se rappellent de la défunte ligue de hockey sur glace du CLSM, qui disputait ses parties le dimanche soir et qui a dû cesser ses activités à l'issue de la saison 1981-1982, à cause de l'augmentation des coûts de location de la glace et des prix des pièces d'équipement, ainsi qu'à cause d'un manque de nouvelles recrues.

Suite à la disparition de la Ligue du CLSM, nous avons été un an sans pouvoir nous adonner à notre sport préféré. C'est alors que j'ai décidé de tenter de réorganiser la Ligue. Ce fut une entreprise difficile, mais j'y suis parvenu et, en 1984-1985, la nouvelle ligue comptait ses deux premières équipes et disputait ses premières parties.

Par la suite, les progrès de la Ligue furent constants. En 1986-1987, la ligue comptait trois équipes, puis quatre équipes en 1987-1988. Ce que voyant, j'ai pris la décision, en janvier de cette année, d'incorporer légalement la ligue sous le nom de "Ligue amicale de hockey sur glace des sourds de Montréal, Inc.". Messieurs Dave Hodgson et Pierre Despatie, comme moi des mordus du hockey des sourds, vinrent alors se joindre à moi afin de former le comité exécutif de la nouvelle ligue. Nous avons reçu notre charte le 18 février 1988.

Le présent article vous présente les équipes actuelles de la LAHGSM, ainsi que ses statistiques pour la saison 1987-1988, qui vient de se terminer. En terminant, j'invite tous ceux qui voudraient se joindre à nous à me contacter au 325-8680 (ATS). Cela me fera plaisir de vous rencontrer.



Cérémonie d'ouverture officielle de la LAHGSM, le 23 avril 1988. De gauche à droite: Dave Hodgson, vice-président, Tony Campisi, président, Pierre Despatie, secrétaire-trésorier. Tony procède ici à la traditionnelle coupe du ruban. Photographie: Jean-Marc LACHAMBRE



Sylvain Dumont, de Carrosserie R.D., reçoit ici le trophée du joueur le plus gentilhomme, des mains de Tony Campisi.



Gino Abbruzzese, de l'équipe Carrosserie R.D., reçoit ici le trophée du meilleur compteur de la saison, des mains de Tony Campisi.



Dave Hodgson, de l'équipe ATS, recevant son trophée du joueur le plus persévérant.



Marc Lamoureux, de Carrosserie R.D., reçoit ici son trophée comme joueur ayant obtenu le plus de mentions d'étoile du match durant la saison.



Tony Campisi, de l'équipe ATS, meilleur gardien de la saison, reçoit ici son trophée, des mains de Pierre Despatie.

(suite et fin)



Équipe Carrosserie R.D.

1ère rangée: Gino Abbruzzese, Sylvain Dumont, Dominique Dubé, Marc Lamoureux, Bobby Buckingham, Raphaël Desantis. 2ième rangée: Tony Giubilaro, Yves Gélinas, Claude Pothier, Jean Lacoste, Gaetano Abbruzzese.



Équipe Philadelphie

1ère rangée: John Rizzuto, Peter Argento, Marco Testalina, Domenico Iacompo, Enzo Argento, Aldo Bonacci, George Borseillino. 2ième rangée: Daniel Gagnon.



Équipe A.T.S.

1ère rangée: Paul Groulx, Luc Moreau, Daniel Péladeau, Jean Fréchette, Willy Brière, Rémi Maltais. 2ième rangée: Pierre Derome, Pierre Bibeau, Michel Argrignon, Pierre Despatie, Dave Hodgson.



Équipe Saputo

1ère rangée: Peter Cotroneo, Carmine Desomma, Scattolin Giammi, Paul Manganiello, Pierre Beauchamp. 2ième rangée: Pino Corbo, Lino Saputo, Frank Sartor, Frank Remeo.



C'est aussi l'équipe Carrosserie R.D. qui s'est mérité le trophée de championne des séries éliminatoires 1988. Elle reçoit ici son trophée.

CLASSEMENT FINAL DE LA SAISON 1987-88

POSITION	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS	PUN	DÉF
1- CARROSSERIE	19	16	2	1	195	70	33	133	2
2- PHILADELPHIE	19	8	8	3	120	121	19	182	3
3- A.T.S.	17	5	12	0	68	148	10	110	0
4- SAPUTO	17	3	12	2	79	124	8	104	8

POS: NO:	ÉQU:	GARDIEN	BUT:	PJ	G	P	N	MIN.	BC	BL	MOY.	A
1-33	CAR.	Y. BRANCHAUD		1	1	0	0	38	1	0	1.71	0
2-33	ATS	M. ANGRIGNON		4	0	0	1	118	7	0	3.86	0
3-35	CAR	M. MELANCON		3	2	1	0	195	15	0	5.00	0
4-30	CAR	C. POTHIER		19	13	5	1	1235	117	0	6.16	1
5-31	ATS	T. CAMPISI		15	6	8	0	902	89	0	6.41	0
6-35	PHI	D. GAGNON		18	8	8	2	1152	117	0	6.60	1
7-37	SAP	L. SAPUTO		17	3	12	2	1105	113	0	6.65	0

POS: NO:	ÉQU:	JOUEURS	PJ	B	A	PTS	PUN	MAJ	M.C.
1-27	CAR	G. ABBRUZZESE	19	47	57	104	10	0	1
2-7	CAR	M. LAMOUREUX	19	44	55	99	24	10	1
3-99	CAR	G. ABBRUZZESE	18	23	61	84	21	10	0
4-13	PHI	M. TESTALINA	16	29	27	56	38	25	0
5-18	CAR	D. SALVO	10	29	17	46	11	5	0
6-34	PHI	A. BONACCI	16	19	26	45	6	5	0
7-99	ATS	D. HODGSON	22	9	33	42	25	5	0
8-2	ATS	L. MOREAU	17	25	16	41	6	0	0
9-15	PHI	J. RIZZUTO	14	12	20	32	6	0	0
10-22	PHI	E. ARGENTO	15	11	20	31	25	10	1
11-10	CAR	T. GIUBILARO	9	9	22	31	8	0	0
12-4	CAR	D. DUBÉ	19	6	25	31	16	0	0
13-28	PHI	P. ARGENTO	13	13	16	29	2	0	0
14-7	ATS	R. MALTAIS	18	14	11	25	15	5	0
14-4	ATS	P. DESPATIE	14	8	17	25	17	5	0
16-25	SAP	C. DESOMMA	10	9	14	23	0	0	0
17-16	PHI	M. FATTIBENE	14	5	18	23	8	0	0
18-44	SAP	G. SCATTOLIN	10	7	13	20	10	0	1
19-16	CAR	B. BUCKINGHAM	15	3	17	20	15	5	0
20-24	PHI	J. ARGENTO	12	9	10	19	16	5	1
21-26	PHI	R. D'AGATA	14	8	11	19	13	5	0
22-17	ATS	W. BRIÈRE	18	7	8	15	6	0	0
23-6	ATS	J.G. FRÉCHETTE	15	6	9	15	4	0	0
24-25	ATS	P. DEROME	19	4	11	15	22	10	0
25-6	SAP	D. LEMANAC'H	5	7	7	14	6	0	0

Pilon®

FOURNITURES DE BUREAU

Siège social: 700 boul. Lebeau,
St-Laurent, Québec, H4N 1S1 / 332-4440



10^e championnat canadien annuel de curling des sourds

(hommes et femmes)

Montréal (Québec) - du 13 au 19 mars 1988.

par Gérald RICHARDSON

Commissaire du Curling pour le CSNO de l'ASSC.

Dix équipes masculines et huit équipes féminines provinciales ont participé à une semaine de compétitions au Club de Curling de Ville Mont-Royal, à Montréal. L'association des sourds anglophones de Montréal (MAD), avec Macklin Youngs comme président du comité d'accueil, ainsi que les membres de son comité, ont rendu cet événement possible et ont procédé à l'ouverture officielle des jeux. Nous avons grandement remercié la compagnie Labatt pour leur appui au CCCS. Nous avons également remercié d'autres groupes principaux pour leur appui formidable.

La participation de 20 équipes masculines et de 8 équipes féminines fut un record pour le championnat national depuis sa fondation en 1979, près de Vancouver, en Colombie-Britannique. Les spectateurs ont pu voir de très bonnes parties avec des styles uniques, tout spécialement les mouvements gestuels et les balais tourbillonnants utilisés par les chefs d'équipes pour diriger leurs pierres. L'an prochain, les gens de Régina (Saskatchewan) seront nos hôtes et, pour ajouter à l'excitement, le championnat canadien sénior mixte de curling des sourds se joindra au CCCS annuel.

De plus, nous avons une équipe masculine et une équipe féminine représentant Terre-Neuve, ce qui a fait des jeux de 1988 les plus grands jeux depuis 1979. À la fin du championnat, l'équipe féminine du Manitoba et l'équipe masculine de la Saskatchewan ont remporté le titre de champion en défaisant l'équipe féminine de l'Alberta et l'équipe masculine du Québec.

Sue Tebow, du Manitoba, a repris le championnat qui appartenait à Helda Dziwenka de l'Alberta, avec un pointage de 9 - 2; c'est la deuxième fois que Sue gagne comme chef d'équipe, la fois précédente, c'était en 1982. Robert Holst, de la Saskatchewan, a gagné 8 - 4 contre Larry Farovitch du Québec. Larry a gardé la première position dans les parties régulières, et ceci pour la première fois depuis neuf ans. C'est la troisième fois que Robert gagne comme chef d'équipe; précédemment, il l'a gagné en 1982 et en 1986.

Près de 265 personnes ont savouré un buffet servi sur une table si grande qu'elle paraissait mesurer un mille de long. Ce merveilleux repas fut servi à l'hôtel Holiday Inn de l'ouest, sur la rue Sherbrooke, et plusieurs prix ont été décernés aux équipes gagnantes ainsi qu'à des joueurs pour leur excellent rendement. Robin Buckry, invité spécial, représentant de l'ASSC et président des 12^e Jeux mondiaux d'hiver du Canada, a prononcé un discours et a fait honneur à deux anciens directeurs de la FSSQ et de l'ASSO, Irénée Turbide et Don Simonds, pour leurs années de service. Ensuite, Robin a présenté les délégués principaux de curling et les présidents, afin que ceux-ci acceptent les drapeaux de l'ASSC qui seront utilisés lors des événements nationaux dans leurs provinces respectives.

À la fin de la présentation, Wayne Goulet, président du CSNO de l'ASSC, a prononcé un discours spécial pour faire honneur à Ron Fee, de la Colombie-Britannique, qui a instauré le CCCS en 1979 en Colombie-Britannique, et qui voit maintenant son rêve se perpétuer. Wayne a ensuite introduit les anciens directeurs et le nouveau directeur de curling de l'ASSC — Gérald Richardson, commissaire actuel du CCCS, Allard Thomas (1983-1984), Jacques Boudreault (1982) et Ross Lawrence (1980-1981). On était debout sans le savoir près de la plaque commémorative spéciale dédiée à Ron Fee, premier directeur de curling, et Ron fut bien surpris de voir la plaque



M. Chris Bale, président du Club de curling de Ville Mont-Royal, lance la pierre d'ouverture du 10^e tournoi national. Il est assisté de MM. Gerald Richardson, commissaire du curling pour l'ASSC, et Macklin Youngs, président du 10^e CCCS.

Mr. Chris Bale, President of Town of Mount Royal Curling Club, throws the first stone of the 10th national Tournament. He is assisted by Messrs Gerald Richardson, CDSA Curling Commissioner, and Macklin Youngs, President of the 10th CDCC.



L'équipe masculine de la Saskatchewan, championne nationale 1988.
The Saskatchewan men rink, national champions for 1988.



L'équipe féminine du Manitoba, championne 1988.
The Manitoba women rink, champion for 1988.

(suite)



L'équipe masculine du Québec, finaliste du tournoi, reçoit ses plaques. À droite: M. Gerald Richardson.

The Quebec men rink, Tournament finalist, receives its plaques. At right: Mr. Gerald Richardson.



L'équipe féminine de l'Alberta, finaliste, classée en 2e position. À droite: M. Gerald Richardson.

The Alberta women rink, finalist, winner of the second position. At right: Mr. Gerald Richardson.

dédiée à son nom lorsque Robin Buckry et Gerald Richardson ont dévoilé la plaque en enlevant le logo du 10^e CCCS. Sur la plaque du Championnat Ronald Fee, tous les noms des équipes gagnantes et les années correspondantes sont inscrites. Il y a également une photo gravée de Ron et un bref historique pour nous aider à nous souvenir de lui. Ron a prononcé son discours en expliquant l'origine du CCCS et ce que le futur réserve à cet événement. Après la présentation des trophées, beaucoup de gens sont venus voir la plaque commémorative et ils ont pu rencontrer Ron pour le féliciter. On pouvait déjà entendre la musique, et cela jusqu'à 2h30 du matin.

Je voudrais donner un chaleureux applaudissement au comité d'accueil pour ses efforts dans le succès du 10^e CCCS.

CLASSEMENT FINAL:

HOMMES		G	P	FEMMES:		G	P
Québec:		7	2	Manitoba:		7	0
Alberta:		6	3	Alberta:		6	1
Saskatchewan:		6	3	Québec:		5	2
Colombie-Britannique:		6	3	Colombie-Britannique:		4	3
Nouveau-Brunswick:		6	3	Saskatchewan:		3	4
Manitoba:		4	5	Ontario:		2	5
Île-du-Prince-Édouard:		3	6	Terre-Neuve:		1	6
Ontario:		3	6	Nouveau-Brunswick:		0	7
Nouvelle-Écosse:		3	6				
Terre-Neuve:		1	8				

MATCHES BRISEURS D'ÉGALITÉ:

Alberta 10, Nouveau-Brunswick 4.
Saskatchewan 8, Colombie-Britannique 7.

SEMI-FINALES:

Saskatchewan 8, Alberta 5. Alberta 9, Québec 8.

FINALES:

Saskatchewan 8, Québec 4. Manitoba 9, Alberta 2.



Discours de clôture du 10^e CCCS

Par Gigi Fiset
Présidente de la FSSQ

Hé oui! c'est la fin du 10^e CCCS. J'espère que tous auront bien aimé l'événement. Je remarque que quelques curleurs sont épuisés, mais ils sont certainement heureux d'avoir participé. Je suis certaine que tous les curleurs et visiteurs partiront demain avec des souvenirs inoubliables. Je voudrais maintenant féliciter les nouveaux champions chez les hommes, l'équipe de la Saskatchewan, et les nouvelles championnes chez les femmes, l'équipe du Manitoba, qui ont remporté la médaille d'or. Je remercie aussi tous ceux et celles qui ont participé, ainsi que tous les visiteurs qui sont venus encourager leur équipe favorite. Merci beaucoup à tous pour votre support durant ces 6 jours.

Ce soir, je voudrais aussi rendre un hommage spécial à deux personnes sourdes que le conseil d'administration de la FSSQ a décidé d'honorer pour leur inlassable dévouement à la cause du sport amateur au Québec. La première personne que nous désirons honorer s'est donné sans compter pour le succès du 10^e CCCS, c'est M. Macklin Youngs. La deuxième personne, à qui nous devons beaucoup de respect car elle en a fait beaucoup pour la FSSQ, c'est celui qui été le premier à organiser le curling des sourds au Québec et qui nous a communiqué le goût de pratiquer ce sport. Il est membre de la FSSQ depuis de nombreuses années et il est toujours prêt à nous aider. C'est M. Larry Farovitch.

En terminant, je remercie encore une fois toutes les personnes présentes ici ce soir. Merci beaucoup, de la part de tous les sourds québécois. On se reverra en 1989, en Saskatchewan.



Mme Gigi Fiset, présidente de la FSSQ, remet une plaque à M. Macklin Youngs, président du 10^e CCCS, pour le récompenser du succès du tournoi.

Mrs Gigi Fiset, FSSQ President, gives a plaque to Mr Macklin Youngs, CDCC President, to congratulate him for the Tournament success.



M. Larry Farovitch, fondateur du curling des sourds au Québec, a aussi reçu une plaque des mains de Mme Fiset, pour sa contribution au succès du 10^e CCCS.

Mr Larry Farovitch, founder of deaf Curling in Quebec, also got a plaque from Mrs Fiset, for his contribution toward the success of the 10th CDCC.



10th Annual Canadian Deaf Curling Championship

(for men and women)

In Montreal (Quebec) - March 13 to 19, 1988.

By Gerald RICHARDSON
CDSA/NOSC Curling Commissioner

Photographes : Pierre LAFRANCE
et Jean-Marc LACHAMBRE

Ten men and eight women provincial teams took part in a week of competitions at the Town of Mount-Royal Curling Club, in Montreal. The Montreal Association of the Deaf, with Macklin Youngs as Chairman of the hosting committee, along with the member of his committee, officially opened the games. We profusely thanked the Labatt Brewery for their support toward the CDCC. We also thanked other important groups for their tremendous support.

The participation of 10 men rinks and 8 women rinks was a record for the national championships since its establishment in 1979, near Vancouver, British Columbia. Spectators saw very good games, with unique styles, mostly in the gestural movements and the revolving brooms with which the team leaders directed their stones. Next year, the people of Regina (Saskatchewan) will be our hosts and, to add to the excitement, the National Canadian Mixed Seniors Deaf Curling Championships will join the annual CDCC.

Moreover, we had one men rink and one women rink from Newfoundland, which made the 1988 games the greatest since 1979. At the end of the Championships, the Manitoba women rink and the Saskatchewan men rink won the Championships title, by defeating the Alberta women rink and the Quebec men rink.

Sue Tebow, of Manitoba, took back the Championship that belonged previously to Helda Dziwenka of Alberta, with a score of 9 - 2; that was the second time that Sue was winning as a team leader, the previous time was in 1982. Robert Holst, of Saskatchewan, won 8 - 4 against Larry Farovitch, of Quebec. Larry kept the first place in the regular games, and that, for the first time in nine years. It was the third time that Robert was winning as a team leader; he won previously in 1982 and 1986.

About 265 persons ate at a delicious buffet that was served on a table so long that it seemed to be a mile in length. This marvelous meal was served at the "Holiday Inn West" hotel, on Sherbrooke Street, and many prizes were given to the winning teams and to individual players for their excellent performance. Robin Buckry, special guest, CDSA representative and President of the 12th World Winter Games of Canada, delivered an allocution and honored two former FSSQ and ODSA directors, Irénée Turbide and Don Simonds, for their years of service. Then, Robin introduced the provincial Curling delegates and the Presidents, so that they accept the CDSA flags that will be used at national events in their respective provinces.

At the end of the presentation, Wayne Goulet, President of the CDSA/NOSC, delivered a special address to honor Ron Fee, of British-Columbia, for having established the CDCC in British-Columbia in 1979 and for seeing now his dream continuing. Wayne then introduced the previous and the new CDSA Curling commissioners — Gerald Richardson, present CDCC Commissioner, Allard Thomas (1983-1984), Jacques Boudreault (1982) and Ron Lawrence (1980-1981). During this presentation, we were standing unknowingly near the special commemorative plaque dedicated to Ron Fee, first Curling Director, and Ron was greatly surprised to see the plaque dedicated to his name when Robin Buckry and Gerald Richardson put it in view by removing the CDCC logo that had covered it until now. On the Ronald Fee Championships Plaque, the names of all the winning teams and the corresponding years



Joueurs masculins ayant obtenu la meilleure moyenne. De gauche à droite: Julio Fuoco (Québec): 63.5%, Graham Roseberry (Saskatchewan): 65%, Robert Holst (Saskatchewan): 69.4%.

Male curlers that got the best average. From left to right: Julio Fuoco (Quebec): 63.5%, Graham Roseberry (Saskatchewan): 65%, Robert Holst (Saskatchewan): 69.4%.



Joueuses féminines ayant obtenu la meilleure moyenne: De gauche à droite: Sue Tebow (Manitoba): 60.9%, Sylvia Gabriel (Manitoba): 61.4%, Kathern Lawrence (Alberta): 59.3%, Judy Robertson (Alberta): 63.1%.

Female curlers that got the best average. From left to right: Sue Tebow (Manitoba): 60.9%, Sylvia Gabriel (Manitoba): 61.4%, Kathern Lawrence (Alberta): 59.3%, Judy Robertson (Alberta): 63.1%.



La concentration est de rigueur, comme le démontre cette photo où Julio Fuoco s'affirme comme un futur leader du curling. Concentration is at its upmost, as shown by this picture, where Julio Fuoco reveals himself as a future Curling leader.

(suite et fin)



Les récipiendaires des plaques pour le meilleur esprit sportif: Andy Hopkins (Nouvelle-Écosse) et Paulette Smith (Saskatchewan). À droite, M. Gerald Richardson, commissaire canadien du curling des sourds. Plaques recipients for the best sportsmanship: Andy Hopkins (Nova Scotia) and Paulette Smith (Saskatchewan). At right, Mr. Gerald Richardson, canadian deaf curling commissioner.



M. Robin Buckry, président des 12e Jeux mondiaux d'hiver des sourds (Canada, 1991), présente des certificats d'hommages à deux anciens directeurs de la FSSQ et de l'ASSO, en reconnaissance pour les nombreux services rendus. Ce sont: M. Irénée Turbide (FSSQ), qui a collaboré aux 6e JMS, et M. Don Simonds (ASSO), qui a collaboré aux 7e JMS.

Mr Robin Buckry, President of the 12th World Winter Games for the Deaf (Canada, 1991), presents honorary certificates to two former FSSQ and ODSA directors, in acknowledgement for the numerous services rendered. They are: Mr. Irénée Turbide (FSSQ), who got involved in the 6th WGD, and Mr. Don Simonds (ODSA), who got involved in the 7th WGD.



Le moment le plus émouvant de la soirée fut quand M. Ronald Fee, de la Colombie-Britannique, fondateur du CCCS en 1979, reçut de l'ASSC une plaque commémorative portant la liste de toutes les équipes ayant remporté ce tournoi depuis sa fondation.

The most moving moment of the night was when Mr Ronald Fee, from British Columbia, founder of CDCC in 1979, was presented by CDSA a commemorative plaque with the list of all winning teams who won those Championships since its establishment.

are inscribed. There is also an engraved photograph of Ron and a brief history that will help us to remember him. Then, Ron pronounced his address, explaining the origins of the CDCC and what future has in store for it. After the trophies presentation, many people came to see the commemorative plaque, and they were able to meet Ron to congratulate him. We already could hear the music, and that, until 2h30 in the morning.

I would like to lend a hand for a vigorous applause to the host committee for their efforts toward the success of the 10th CDCC.

FINAL STANDINGS:

MEN		WOMEN:	
W	L	W	L
Quebec:	7 2	Manitoba:	7 0
Alberta:	6 3	Alberta:	6 1
Saskatchewan:	6 3	Quebec:	5 2
British Columbia:	6 3	British Columbia:	4 3
New Brunswick:	6 3	Saskatchewan:	3 4
Manitoba:	4 5	Ontario:	2 5
Prince Edward's Island:	3 6	Newfoundland:	1 6
Ontario:	3 6	New Brunswick:	0 7
Nova Scotia:	3 6		
Newfoundland:	1 8		

TIE-BREAKING GAMES:

Alberta 10, New Brunswick 4.
Saskatchewan 8, British Columbia 7.

SEMI-FINALS:

Saskatchewan 8, Alberta 5. Alberta 9, Quebec 8.

FINALS:

Saskatchewan 8, Quebec 4. Manitoba 9, Alberta 2.



L'équipe féminine du Québec, finaliste, classée en 3e position. À droite: M. Gerald Richardson.

The Quebec women rink, finalist, winner of the third position. At right: Mr. Gerald Richardson.



Ronald Fee a aussi reçu un cadeau de Larry Farovitch, vice-président du 10^e CCCS: un tableau représentant toutes les équipes ayant participé à ce 10^e CCCS.

Ronald Fee also received a gift from Larry Farovitch, Vice-President of the 10th CDCC: a frame representing all the teams that took part in the 10th CDCC.

Si non réclamé, retourner à:
l'Association des sourds du
Montréal métropolitain, Inc.
10 055 rue Papineau
Montréal, Qc H2B 1Z9

20^e Anniversaire du gala des Duchesses du CLSM

SAMEDI, LE 1^{er} OCTOBRE 1988 à 17h00

Hôtel Le Reine Élisabeth
900 ouest, Boul. René Lévesque
Montréal
(Salle) Le Grand Salon



PRIX D'ADMISSION:

Banquet et danse
(avant le 16 septembre): **45.00 \$**

Danse seulement
(avant le 20 septembre): **15.00 \$**
À la porte: (20h30) **20.00 \$**

Pour réservation, faites parvenir votre chèque ou mandat-poste au nom du:
Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.
7888 rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8
